

Les plans déposés au bureau de l'inspecteur des bâtiments

Construction d'un centre d'achats

VICTORIAVILLE — Les plans d'un nouveau centre d'achats ont été déposés au bureau de l'inspecteur des bâtiments de Victoriaville. Cette nouvelle construction, qui prendrait mieux le titre de mini-centre d'achats, est maintenant une chose sûre.

M. Jean-Guy Tourigny, l'inspecteur des bâtiments de la ville de Victoriaville, nous donnait hier plus de détails sur cet emplacement commercial d'un genre tout-à-fait particulier. Ce centre d'achats, qui sera construit dans le quadrilatère compris entre les

rues Saint-François, Romulus, de Coursol et de Bigarré abritera trois magasins de grosse importance. Il y aura tout d'abord un magasin La Salle, qui vendra divers articles ménagers, en plus des vêtements dont il s'est fait une renommée à travers la pro-

vince, puis il y aura un magasin Dominion, et finalement une quincaillerie-feronnerie Canadian Tire. Le projet qui coûtera \$550.000 est attendu depuis longtemps à Victoriaville. M. Tourigny nous disait que la chose se parlait

depuis environ un an et demi. Le mini-centre d'achats pourra aussi fournir des places de stationnement pour 263 automobiles à la fois. Le magasin La Salle aura une superficie de 30.600 pieds carrés, le Dominion en aura une de

12.000 pieds carrés et le Canadian Tire de 11.900 pieds carrés. La façade de l'établissement donnera sur la rue Romulus. Les travaux doivent débuter vers la fin de semaine. Les architectes qui ont conçu les plans sont de la

firme Mayers and Girvan de Montréal. La compagnie propriétaire sera la Lasa Holding Ltd. La construction devrait se terminer vers le premier de novembre si tout se déroule normalement. Une évaluation approxima-

tive permet de dire qu'environ 125 emplois seront créés avec la venue de ce centre d'achats. On se rappellera que le terrain où seront érigés ces magasins appartenait à la Eastern Furniture.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Ensoleillé et chaud mercredi. Vents légers. Minimum cette nuit 70. Maximum et minimum 90 et 70. Avertis pour jeudi de changement.

Le meilleur hôte - 374-6221 - Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 216

Victoriaville, mercredi le 16 juillet 1969

Dix cents



(Photo Le Nouvelliste)

VOICI UN GROUPE DE MOTARDS DE VICTORIAVILLE, un des seuls groupes de ce genre à respecter la loi. Les motards de notre ville sont sans doute parmi les rares

groupes à entretenir avec les forces de l'ordre, des relations de bonne entente et de respect mutuel.

Un fait assez exceptionnel

Excellents rapports entre les policiers et les motards

par Guy PAQUIN

VICTORIAVILLE — "A Victoriaville, nous avons à peine plus de problèmes avec les motards

qu'avec les automobilistes". C'est ce que nous déclarait hier le chef de la police municipale, M. Omer Fournier. Apparemment, les infractions

commises par les motards ne sont que des délits contre les lois de la circulation. Aucun autre problème ne semble suscité par les jeunes motocyclistes de notre ville.

Pourtant, le chef Fournier nous a dit qu'il était nécessaire de surveiller ces jeunes sans arrêt. Par cette surveillance, qui se veut la plus discrète possible, la police veut éviter que certains problèmes autres que ceux de la circulation ne surgissent entre les motards et la loi.

Quand nous avons soulevé la question du bruit que les véhicules des motards font, le chef de police a répondu qu'actuellement les lois provinciales ne permettent pas de faire quoi que ce soit vis-à-vis ce problème.

Jusqu'à maintenant, aucun motard de Victoriaville n'a commis d'infraction majeure. Aucun permis de conduire n'a été retiré à ces jeunes. Les quelques délits mineurs qu'ils ont commis ne leur ont valu que des amendes négligeables.

Cet état de choses est sans doute amené par les excellents rapports que la police entretient avec les motards. Il y a environ un mois, le chef de police lui-même rencontrait les jeunes et il prévoit le faire à nouveau dans un mois.

Ces rencontres sont fructueuses. Depuis l'an passé, quantité de problèmes mineurs ont été réglés de cette manière. Par exemple, les jeunes avaient pris l'habitude de se réunir dans le parc Victoria. Après une de ces rencontres, où le problème de leurs réunions fut discuté, il fut entendu que les jeunes ne se réuniraient plus dans le parc Victoria, du moins pas en nombre trop imposant.

Plusieurs autres cas furent ainsi résolus par un peu de bonne volonté de part et d'autre. Ce sont ces bons rapports entre les policiers et les motards qui font que ces derniers se comportent normalement et trouvent parfaitement leur place dans notre ville.

Lors de l'audience publique à l'hôtel de ville

Six contribuables s'objectent à des points du programme de rénovation urbaine

VICTORIAVILLE (J.R.L.) — Six contribuables ont fait connaître leurs objections à la réalisation du programme de rénovation urbaine de Victoriaville, durant l'audience publique que tenaient, lundi soir à l'hôtel de ville, les membres de la Société d'habitation du Québec.

Ces contribuables ne s'objectent pas à la réalisation

de l'ensemble du projet de rénovation urbaine, concernant leurs propres propriétés, immeubles et terrains. C'était la première fois que les membres de la Société d'habitation du Québec tenaient une telle audience publique à Victoriaville, spécialement dans le but d'entendre les objections de ces contribuables.

de ces études.

Ils sont déjà venus à Victoriaville au cours des études sur la rénovation urbaine du centre de la ville, mais c'était afin de prendre connaissance de certains états de chose et afin de mieux suivre le développement de ces études.

in de stationnement et que cet espace est nécessaire à son exploitation commerciale. M. Lachelle a dit, cependant, qu'il ne s'objecterait pas à la réalisation du plan de rénovation urbaine si une voie d'accès est prévue pour le stationnement autour du magasin.

Mme Camille Breaud

Le premier des contribuables insatisfaits à exprimer leurs objections, à l'assemblée de lundi soir, est Mme Camille Breaud, domiciliée à 230 rue Notre-Dame est.

Mme Breaud a expliqué qu'elle ne s'objecte pas à la réalisation du programme de rénovation sur sa propriété parce qu'elle ne veut pas être obligée de changer de lieu de résidence, demeurant depuis 43 ans à cette adresse.

Mme Breaud a précisé qu'elle ne s'objecte pas à la réalisation du programme dans son ensemble.

M. J. M. Laroche

La principale objection de M. J. Laroche, du magasin Légaré, concerne le stationnement.

M. Laroche a expliqué qu'il redoute que la rénovation urbaine apporte des changements autour de son entreprise affectant les facilités de stationnement autour de l'entreprise.

Il a dit qu'un espace avait été aménagé par l'entreprise pour

le stationnement et que cet espace est nécessaire à son exploitation commerciale. M. Lachelle a dit, cependant, qu'il ne s'objecterait pas à la réalisation du plan de rénovation urbaine si une voie d'accès est prévue pour le stationnement autour du magasin.

M. Pierre Charron

M. Pierre Charron exploite une épicerie en gros. S'il s'objecte à la réalisation du projet de rénovation urbaine, c'est parce que, dans sa conception actuelle, le programme de rénovation urbaine rendrait impossible l'exploitation de son entreprise puisqu'il éliminerait une grande partie de l'espace réservée au stationnement et ferait disparaître des hangars utilisés pour l'entreposage de la marchandise.

La partie qui resterait des hangars ne suffirait pas pour les besoins de l'exploitation d'une telle entreprise de sorte qu'elle deviendrait impossible.

M. Charron a dit qu'il n'acceptera pas de vendre une partie de sa propriété pour cette raison. Il s'est dit disposé à vendre toute sa propriété afin de s'établir ailleurs ou à ne rien vendre.

"Je suis intéressé à vendre tout ou rien", a-t-il dit.

M. Jacques Bernier, membre de la Société d'habitation du

Québec, a pris la parole pour dire à M. Charron qu'il pourrait vendre toute sa propriété, recevoir équitable compensation et s'établir ailleurs. Il a aussi demandé à l'homme d'affaires s'il pourrait envisager des échanges, ce à quoi M. Charron a répondu que "peut-être il envisagerait des échanges".

M. Bernier a rassuré M. Charron et affirmé qu'une analyse de ce problème sera faite afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

Mme J. U. Houle

Mme J. U. Houle, 135 rue Notre-Dame ouest, s'est objectée à la rénovation urbaine parce qu'elle ne veut pas changer de lieu de résidence, demeurant à cette adresse depuis 40 ans.

"Je m'objecte parce que je demeure là depuis 40 ans et que je ne veux pas être dérangée", a dit Mme Houle, âgée de 73 ans.

Mais, son fils qui l'accompagnait a donné d'autres explications aux objections de Mme Houle. M. Houle a fait remarquer que l'immeuble, propriété de sa mère, lui procure un important revenu dont elle a besoin étant veuve depuis sept mois. La maison de Mme Houle comprend huit logements à des familles.

M. Houle a aussi expliqué aux membres de la Société d'habita-

tion du Québec que le lieu de résidence de sa mère lui est pratique étant situé près de l'église de la paroisse.

M. Rodolphe Laplante, vice-président de la Société d'habitation du Québec et président de l'assemblée, a voulu rassurer Mme Houle et son fils en leur répondant que s'il s'avérait nécessaire d'exproprier la propriété de cette contribuable, les locataires bénéficieraient d'un programme de logement et qu'une compensation lui serait versée en proportion avec sa perte de revenus.

Me J. Allard

Me Allard représentait la compagnie de bois E. Bouillon Ltée. Les objections de cette compagnie concernent la partie vacante de sa propriété.

Ces terrains étaient l'objet d'offres d'achat, l'an dernier, et qu'il s'avère impossible de vendre à cause du projet de rénovation urbaine.

"Ca le paralyse dans ses activités actuellement, car il lui faut permission pour construire sur ce terrain", d'expliquer Me Allard.

M. Jacques Bernier, commissaire de la Société d'habitation du Québec, a répondu à Me Allard que si préjudice est causé à la compagnie E. Bouillon Ltée jusqu'au moment où la propriété de cette entreprise sera touchée par le programme de rénovation urbaine, il sera possible à cette compagnie de demander un dédommagement.

M. G. Yvon Jutras

M. G. Yvon Jutras, de Yvon Jutras Ltée, a formulé une objection sur les mesures de cadastres et a nié que sa propriété soit vétuste. Il a dit trouver que ses immeubles sont en excellente condition et qu'il y a pas lieu de les qualifier de "vétustes".

M. Jacques Bernier, de la Société d'habitation du Québec, a expliqué que ces immeubles ne sont pas nécessairement considérés comme vétustes par la Société et a rassuré M. Jutras en disant que des vérifications seront faites sur la mesure des cadastres.

Quelques autres contribuables ont posé des questions concernant certaines modalités du programme de rénovation urbaine. A la fin de l'assemblée, M. Rodolphe Laplante a dit aux contribuables en question que leurs objections sont prises en délibéré et qu'elles seront étudiées incessamment.



VICTORIAVILLE — Lors de la prochaine exposition régionale, une nouvelle formule de spectacles sera présentée au public. Contrairement à l'an dernier où les spectacles ne changeaient pas, cette année ils seront rotatifs. C'est ainsi qu'un soir on pourra aller voir certains artistes, et le lendemain, revenir pour voir d'autres artistes. Parmi les artistes invités, il y aura le Père Gédéon, les Miladys, les Jérolas, de même que Ti-Gus et Ti-Mousse. Le samedi soir, il y aura une grande soirée de lutte, et le dimanche, date du couronnement de la reine, Claire Lepage et les Makadams feront les frais de la musique.

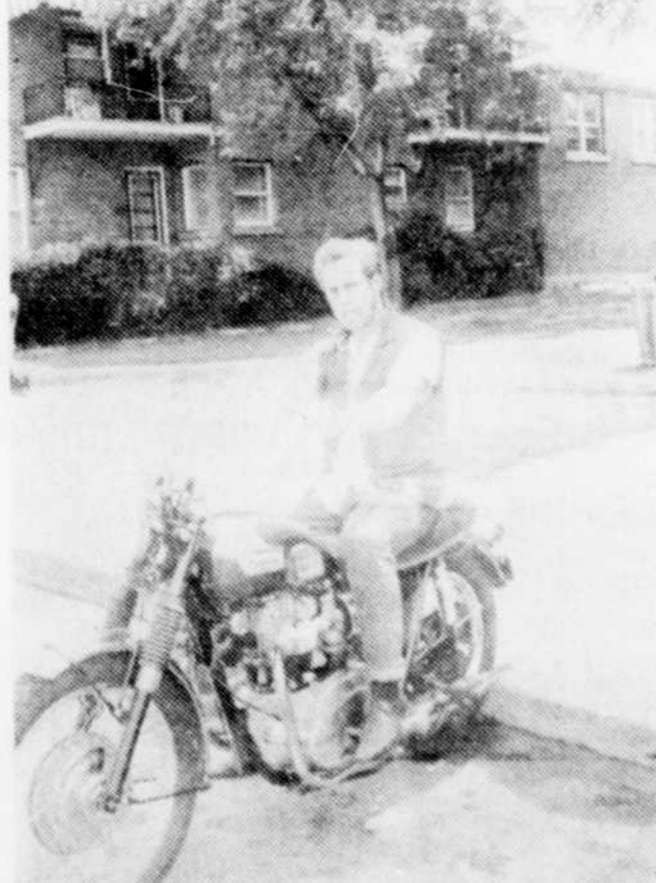
M. RODOLPHE LAPLANTE, vice-président de la Société d'habitation du Québec, lors de la réunion des citoyens à l'hôtel de ville, lundi le 14 juillet, a dû faire preuve d'un certain sens de l'humour pour répondre à quelques critiques adressées au plan de rénovation urbaine de Victoriaville. A Me Jules Allard, qui représentait la compagnie de bois M. Bouillon, il demanda: "Que pensez-vous de ce bouillon?"

Selon certains contribuables, le conseil de ville devrait prévoir, dans son plan de rénovation urbaine, la reconstruction de certaines sections de trottoir sur certaines rues. Ils ont remarqué qu'à certains endroits les trottoirs sont plutôt craquelés et qu'ils rappellent le relief du sol lunaire où les astronautes américains doivent descendre ces jours-ci.

Le journal Entre-Nous, de l'Hydro-Québec, mentionne le deuil causé à Victoriaville par le décès de deux citoyens qu'allaient célébrer bientôt leur 25ième année de service à l'emploi de cette entreprise d'état. Il s'agit des décès de M. Albini Boulanger et de M. André Boucher.

Hier après-midi, les ADOS de Drummondville sont venus faire une visite amicale à leurs homologues de Victoriaville. Partis de Drummondville à huit heures et demie du matin, ils sont arrivés ici sur l'heure du dîner. Ils ont pris un peu plus de trois heures et demie pour faire le trajet sur leurs bicyclettes. Ils ont passé la nuit à l'école du Manège militaire de Victoriaville et repartent ce matin pour Drummondville.

Des jeunes, membres des terrains de jeux de Victoriaville, alors qu'ils étaient à bord d'un autobus, ont été témoins d'un accrochage au coin des rues Lavigne et Notre-Dame ouest, se sont écriés: "On veut du sang, on veut du sang...!" Ça promet...



MAURICE BILODEAU, JEUNE MOTARD de notre ville. "On n'est pas des durs. On ne cherche qu'à pratiquer notre sport préféré ensemble, sans que tout le monde se croie forcé de nous dire quoi faire".

Agriculture de la région en général

Aucun accent particulier lors de l'exposition

VICTORIAVILLE (J.R.L.) — M. Lucien Simoneau, secrétaire général de la Société d'agriculture du district d'Arthabaska, a déclaré hier, que l'exposition régionale de Victoriaville qui doit avoir lieu du 4 au 10 août, ne donnera l'accent sur aucun secteur particulier, mais traitera de l'agriculture de la région en général.

M. Simoneau a dit que l'exposition régionale qui se tient à Victoriaville a toujours été organisée en ce sens et qu'il n'y a pas raison pour que cette année, on donne l'accent sur un secteur plus que sur un autre de l'agriculture de la région.

Ce sera cette année, la 92e exposition agricole régionale à être organisée à Victoriaville.

Selon M. Lucien Simoneau, des manifestations spéciales et de grande envergure marqueront le centenaire de l'exposition agricole régionale, dans huit ans.

Cette exposition agricole régionale concurrencera trois autres: ceux de Drummondville, de Mégantic et d'Arthabaska. Les municipalités qui y participent sont nombreuses. M. Simoneau n'a pu mentionner leur nombre.

Le secrétaire-général de cette entreprise s'est dit optimiste quant à la réussite de l'exposition, cette année, comme par les années passées.

"Notre exposition régionale a

position agricole régionale à être organisée à Victoriaville.

Selon M. Lucien Simoneau, des manifestations spéciales et de grande envergure marqueront le centenaire de l'exposition agricole régionale, dans huit ans.

Cette exposition agricole régionale concurrencera trois autres: ceux de Drummondville, de Mégantic et d'Arthabaska. Les municipalités qui y participent sont nombreuses. M. Simoneau n'a pu mentionner leur nombre.

Le secrétaire-général de cette entreprise s'est dit optimiste quant à la réussite de l'exposition, cette année, comme par les années passées.

"Notre exposition régionale a

toujours été réussie et je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas réussie cette année encore. Les gens viennent des quatre coins de la région pour la voir", a-t-il commenté.

M. Simoneau a laissé entendre que l'exposition régionale d'agriculture de Victoriaville comprend la plus importante exposition de bêtes Holstein au Canada, sur le plan quantitatif.

Il a dit que des acheteurs de nombreux pays choisissent des bêtes Holstein montrées à l'exposition agricole de Victoriaville.

Pour faire cette affirmation, M. Simoneau se basait sur un rapport d'un représentant du ministère de l'Agriculture du gouvernement fédéral.

La conquête de la lune apportera de l'admiration

LONDRES (AFP) — Il est très douteux que la conquête de la lune puisse apporter à l'homme autre chose que l'admiration suscitée par son courage et son habileté, estime le philosophe britannique sir Bertrand Russell dans un article qui paraît aujourd'hui sous copyright dans le "Times".

A tout prendre, l'auteur de "L'histoire" de la philosophie occidentale" préférerait que l'homme ne se lance pas dans l'aventure sidérale tant qu'il ne pensera qu'à rabaisser l'univers au niveau des préoccupations humaines les plus insignifiantes.

L'Ecole des Infirmières ouvrira le 2 septembre

VICTORIAVILLE (GP) — L'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ouvrira ses portes cette année le 2 septembre. C'est-à-dire que les nouvelles étudiantes infirmières commenceront leur première année d'étude du nursing le lendemain de la fête du travail.

L'école demeurera affiliée à l'Université Laval de Québec. Il fut question, pendant un certain temps, que l'école soit rattachée au CEGEP, mais finalement cette proposition fut rejetée.

L'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est également affiliée à l'Association des infirmières de la province de Québec.

Il est encore impossible de déterminer le nombre de jeunes filles qui seront admises en septembre en première année puis que toutes les demandes d'admission ne sont pas encore complètes. Toutefois, on s'attend à ce que le nombre d'étudiantes admises cette année dépasse sensiblement celui de l'an pas-

sé, soit 59. Vers le début d'août, le nombre d'admissions sera rendu officiel.

L'Ecole des infirmières existe depuis 1956. Le cours qu'elle offre dure trois ans. Les exigences pour y entrer sont simples; il faut avoir un "secondaire V". Les locaux de l'institution permettent d'admettre au maximum quatre-vingt-dix étudiantes en première année et environ deux cents au total, réparties sur les trois années d'enseignement.

Café-terrace, Plac e de l'Hôtel de Ville

par André CHAMBERLAND

TROIS-RIVIERES—Une oasis de fraîcheur vient de s'installer au milieu des structures de béton de la Place de l'Hôtel de Ville. Ce café-terrace est le premier à Trois-Rivières.

C'est le propriétaire du restaurant Le Centurion, M. Marcel St-Laurent, qui avait obtenu

l'autorisation du conseil municipal d'aménager un café-terrace à cet endroit.

Au moins trois fois on avait entendu parler d'un tel projet à Trois-Rivières, mais jamais il n'avait vu le jour. En effet, il y a quelques années le Boulevard Turcotte avait été suggéré comme emplacement idéal pour copier la promenade et la Terrasse du Château de Québec. L'an passé, Le Café de la Paix corres-

pondait à l'idée de servir les gens en plein air sur la Place de l'Hôtel de Ville.

Cette année, Le Centurion concrétise enfin le projet après un certain retard cependant ce qui a pu nous faire croire à un autre échec à ce moment-là. Ne dit-on pas "jamais deux sans trois"?

Le restaurant ressemble quelque peu à ceux de l'Expo 67, situé entre le Restaurant le Centurion et le Centre Culturel, il sera sûrement beaucoup envahi par les jeunes qui ont adopté cet endroit depuis longtemps, surtout qu'on n'y servira que des breuvages et des repas légers.

ATTENTION ATTENTION
Aux Commis Voyageurs et Touristes
Prix spéciaux de \$6.00 et plus
MOTEL LION D'OR
Victoriaville
Nouvelle Administration
C. SAMSON PROP.
30 unités de motels; téléphone et douches. Salle à manger, Bar, Grill, spectacles de tout genre. Danses à Go-Go. Salle pour réceptions de tout genre. Bar ouvert le dimanche.

SALLE À MANGER
PLACE ROYALE
15e ETAGE
Dimanche, repas familial
1/2 prix aux enfants



(Photo Roland Lemire)
A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE de travail entre le Séminaire St-Joseph et l'Association des Employés du Séminaire. De gauche à droite, M. Gilles Bourassa, président, Mlle Emilienne Courchesne, secrétaire, M. l'abbé Real Mercier, procureur et assis Mgr Albani Mélançon, supérieur.

Le Séminaire St-Joseph et l'Association des employés signent un nouveau contrat de 2 ans

TROIS-RIVIERES (JYL) — Une entente est intervenue entre l'Association des Employés du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières et le Séminaire Saint-Joseph leur employeur. Cette entente est la troisième à être signée et elle sera d'une durée de deux ans. L'Association des employés fut fondée en février 1964 et la première convention a été signée en avril 1966 pour une durée de un an, la deuxième en juillet 1967 pour une durée de deux ans.

Parmi les nombreux points que comporte la Convention plusieurs ont été améliorés cette année. Voici une liste des améliorations apportées par la signature de la nouvelle Convention, comparativement à l'an dernier, 14 jours de congé seront payés au lieu de neuf, en ce

qui concerne le Crédit-Maladie les employés avaient droit à une journée et demie par mois de service, cumulatifs jusqu'à 15 jours ouvrables l'an passé et cette année ceux-ci obtiendront une compensation de une à trois journées s'ils n'ont eu aucune absence maladie et pas plus de 3 absences.

La clause qui traite des semaines de vacances a aussi apporté un changement lors de la signature de la nouvelle Convention. Ainsi les employés auront deux semaines de vacances après une année de travail, trois semaines après trois années de travail, quatre semaines après dix ans, et cinq semaines après vingt ans de travail.

Soulignons que l'an passé, les employés avaient trois semaines de vacances après cinq années vingt ans n'existaient pas.

En ce qui concerne la Sécurité sociale, les employés qui le désirent pourront participer à un fonds de pension reconnu et l'employeur s'est engagé à souscrire sa part.

La clause qui traite de la question salariale a aussi été changée. De nouvelles bases ont été fixées pour toutes les classes d'employés; maintien, cuisine, chauffage, bibliothèque... Des augmentations annuelles sont prévues et des maximums sont également établis pour tous les employés. L'augmentation pour l'année 1969-70 favorise 85 pour cent du personnel et ceci rétablit un certain équilibre entre les salaires aux employés de bureau et de bibliothèque et ceux payés aux employés des autres départements. Une révision des salaires sera faite au 1er juillet 1970.

Les salaires actuellement payés ont été établis selon les normes du Ministère de l'Éducation pour le niveau secondaire.

Le comité des négociations du côté patronal est formé comme suit: M. l'abbé Roger Bellemare, directeur des études, M. Jacques Beliveau, directeur de la vie étudiante, MM. les abbés Jean Robert et Grégoire Tessier.

Le comité de l'Association est formé de: M. Gilles Bourassa, président, Mlle Marie-Anne Turcotte, vice-présidente, Mlle Emilienne Courchesne, secrétaire, Mlle Madeleine Gervais, trésorière et M. Léo Gendron, directeur.

Le conseiller Gaston Cormier

La création d'un poste de sous-officier jette un froid

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES OUEST — La création d'un poste de sous-officier au sein du corps de police de Trois-Rivières Ouest n'a pas été sans créer une certaine dissidence chez les conseillers municipaux. C'est en effet le conseil de ville qui avait à décider si ce poste nouveau était devenu une nécessité ou non. La majorité a décidé en faveur en acceptant la nomination de l'agent Léo-Paul Desilets au poste de caporal lors de la dernière réunion régulière à l'hôtel de ville, comme mentionné dans le journal d'hier, le caporal Desilets était proposé par son directeur M. Bernard Desjardins ainsi que par le gérant de la cité, M. Marc Tessier.

Toutefois, avant la création de cette nouvelle fonction chez les policiers de notre ville-ouest, une violente discussion a pris naissance mettant aux prises le conseiller Gaston Cormier et ses confrères. C'est que mis au courant de cette requête à la table du conseil, M. Cormier n'a pas semblé prêter ce qu'il a qualifié de "dépendance non nécessaire".

Expliquant son point de vue avant que la décision finale ne soit prise, le conseiller dissident a fait savoir: "C'est un salaire plus élevé qui sera payé à long terme d'année, alors que le promu ne sera appelé à remplacer son directeur que pendant trois semaines".

Là ne se limitait pas l'opposition du conseiller Cormier face à la création d'un poste de sous-officier au corps de police. "Cela, a-t-il continué, va certainement créer un froid au sein de

de nos représentants de l'ordre". Ceci sans doute dû au fait que dans le passé, tous les policiers étaient sur le même pied et ne dépendaient que d'un seul officier supérieur, soit le directeur Desjardins. Aussi, continuant son appréciation de cette requête.

Le conseiller Cormier a-t-il ajouté qu'à son avis, il eût été beaucoup plus simple de nommer le plus vieux policier en service lorsque la chose serait requise. C'est à dire à chaque fois qu'un remplacement deviendrait nécessaire à la direction.

La discussion s'est ainsi poursuivie pendant plus de dix minutes pour finalement aboutir à l'acceptation d'un sous-officier au corps de police de Trois-Rivières Ouest. Encore une fois, le conseiller Cormier est revenu à la charge en lançant une contre-proposition. Son voisin à la table du conseil, l'échevin Henri Guilbert s'est même rallié à ses dires.

ANNONCE Bien des gens portent UN DENTIER plus confortablement

Pour empêcher le désagrément d'un dentier qui se relâche et se décroche, il vous suffit de le muni-quer d'un peu de PASTETH. Le PASTETH maintient les prothèses mieux et plus longtemps. Vous pourrez sourire plus fermement, manger plus vite, et vous sentirez plus à l'aise étant alcaïn. Le PASTETH se rasait une fois. Le dentier bien ajusté, et doucement votre PASTETH à tout votre régime de produits pharmaceutiques.

FORMIDABLE! SENSATIONNEL! NOUVEAU DANS REGION
CASH & CARRY POUR LE PUBLIC SPÉCIAUX D'OUVERTURE

SUCRE BLANC 50 livres \$4.75	NESTLE QUIK 6 btes 2 lb \$4.87	CAFÉ CHASE & SANBORN 6 pqt's 1 lb \$4.85
SAVONA EN CHAUDIERE 20 lb \$6.21	JUS DE TOMATES "HEINZ" 12 btes 19 on. \$1.85	FÈVES AU LARD "VACHON" 12 19 on. \$2.46

A LA CAISSE OU A LA DEMI-CAISSE
Bienvenue à tous
FRANK THERRIEN
ROUTE 19 RUE ST-MARTIN ST-LOUIS-DE-FRANCE

ROUTE 19 VERS SHAWINIGAN
RUE ST-MARTIN
BOUL. ST-ALEXIS



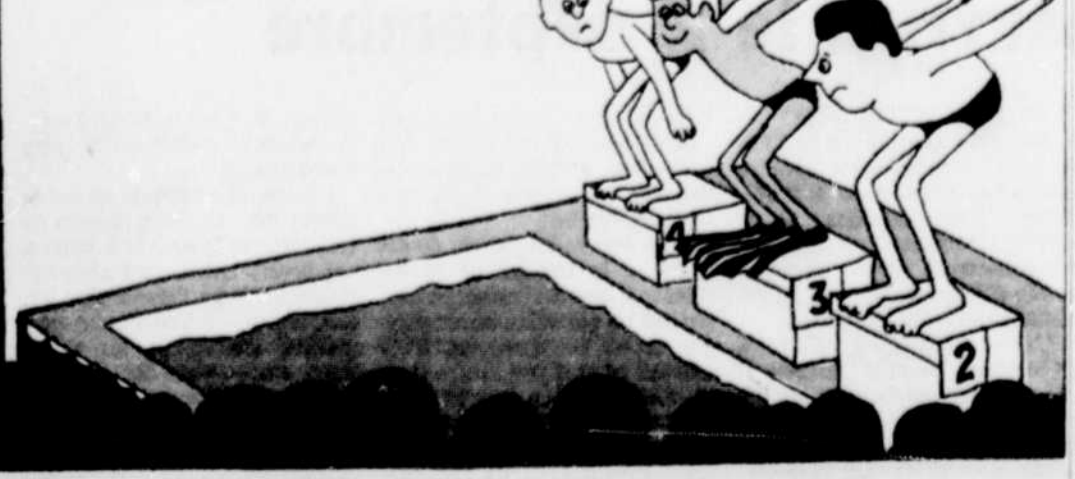
Programme Melchers du 24 hrs LA TUQUE

- JEUDI, le 10 juillet:**
 - 7 h 15 p.m. Parade d'ouverture / de l'Hôtel de ville au Lac St-Louis
 - 8 h 15 p.m. Ski nautique / au Lac St-Louis
- VENDREDI, le 11 juillet:**
 - 7 h 30 p.m. Les chevaliers volants / au Lac St-Louis
 - 8 h 30 p.m. BOXE NAUTIQUE MELCHERS / au Lac St-Louis
- SAMEDI, le 12 juillet:**
 - 10 h a.m. Montées de côté / (drag automobile) rue St-Louis
 - 9 h a.m. Plongeurs / au Lac St-Louis
- DIMANCHE, le 13 juillet:**
 - 1 h 30 p.m. Cinq milles amateurs du marathon provincial « Apnald » / au Lac St-Louis
 - 8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- LUNDI, le 14 juillet:**
 - 6 h 30 p.m. Courses de canot « amateur » / au Lac St-Louis
 - 7 h p.m. Nage « amateur » 1/2 mille et 1/4 de tour / au Lac St-Louis
 - 8 h 30 p.m. Sprint professionnel / Lac St-Louis
- MARDI, le 15 juillet:**
 - 7 h p.m. Course de « boîtes à savon » / sur la rue Tessier
 - 8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- MERCREDI, le 16 juillet:**
 - 7 h p.m. Course cycliste de 25 milles / autour du Lac St-Louis
 - 8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- JEUDI, le 17 juillet:**
 - 3 h p.m. Tournoi de golf « Monkey » au Club de golf de La Tuque
 - 7 h p.m. Motocyclettes-Cross country / rue Tessier
 - 8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- VENDREDI, le 18 juillet:**
 - 12 h 30 p.m. Dîner des nageurs / au 0-100-20
 - 4 h p.m. Réception civique / au Châlet municipal
 - 7 h 30 p.m. GRANDE PARADE DES NAGEURS MELCHERS
Départ: Ecole Eugène Corbeil
Trajet: rue St-François (en direction est) / rue St-Antoine (en direction nord) / rue St-Joseph (en direction est) / rue Joffre (en direction sud) / rue St-François (en direction ouest) / rue Commerciale (en direction nord) / rue St-Joseph (en direction est) / rue du Colisée (en direction nord) / où aura lieu le démembrement
 - 10 h 30 p.m. Feu d'artifices / au Lac St-Louis
- SAMEDI, le 19 juillet:**
 - 8 h p.m. Journée forestière (concours scie-mécanique - rouler la bille, etc.) / au Lac St-Louis - 2 h p.m. Présentation des nageurs / à la plate-forme des relais
 - 3 h p.m. Départ du cinquième marathon / autour du Lac St-Louis
- DIMANCHE le 20 juillet:**
 - 3 h p.m. Fin du cinquième marathon - 4 h p.m. Remise des trophées / sur la plage du Lac St-Louis - 6 h p.m. Souper des nageurs et remise des bourses / à l'Hôtel Windsor - 9 h p.m. Danse des champions / à l'Hôtel Windsor.



CROIX D'OR / le bon gros gin de Melchers / bien de chez nous
LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

167-C, 40 oz, \$8.30
167-B, 25 oz, \$5.45
167-A, 10 oz, \$2.35



M. PIERRE LAJOIE, président de Lajoie, Deshaies et Caron Inc., de Trois-Rivières, assiste présentement à Montréal, d'un séminaire groupant tous les agents de "Insurance Company of North America". M. Lajoie est l'un des dix présidents choisis pour prendre part à cette conférence ou cours de laquelle l'on discutera des projets futurs de la compagnie.

Sous le contrôle d'un assesseur de langue française

VENTE A L'ENCAN

INVENTAIRE DE GRANDE VALEUR
EMMAGASINÉ DEPUIS 1968

Cette liquidation précède la tentative de la part d'avocat pour établir un accord sur la propriété des actions d'une société canadienne le titre sur les tapis de valeur emmagasinés au Québec ayant été décidé et fermement établi.

UN STOCK DE RARE SÉLECTION
Superbes tapis Persans
ET D'AUTRES TAPIS D'ORIENT EN TOUTES TAILLES
Pièces rares et importantes des qualités les plus sélectionnées

Le JEUDI, 17 juillet 1969 à 19h.
chez

CASTEL DES PRÉS INC.
5800 BOUL ROYAL
TROIS-RIVIERES OUEST

(marchandise transférée de Kenwoods Moving and Storage, Montée de Liesse, Montréal)

Liste détaillée des tapis
Quom, Kirman, Isphahan, Mousel, Tabriz, Keshan, Chinois, Ardebil, Anatokien, Dargazin, Yamout, ect...
obtenable chez
Duquet Mackay Weldon
Bronstetter Willis & Johnston
Avocats et procureurs
Immeuble de la Banque Royale du Canada
Place Ville Marie, Montréal

Assurance Auto générale
Ouvert de 9 heures à m. à 9 heures p.m.
AUCUN CAS REFUSE
Permis suspendus
Jeunes ou vieux
Bons ou mauvais dossiers
V.2C - V.30C - R.15
immédiatement.
ou
375-4749 ou 375-4740

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
servi tous les jours de midi à 3 h.
CARRÉ DE VEAU ROTI AU JUS
Le Roussillon
en haut du Blue Bird
331 DES FÔRGES

M. ALBERT POULIN
BARBIER
803, Thibeau
Cap-de-la-Madeleine
tient à informer sa clientèle qu'un barbier d'expérience sera à leur disposition tous les mardi, mercredi, jeudi du mois de juillet.
Il sera aussi à votre disposition au début d'août.
MARC DE VOTRE ENCOURAGEMENT.
374-1286



TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI À MIDI VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC

CHLN

COMME DIRAIT ANDRÉ GAUDRAULT — OMNIBUS
550 VOUS REND SERVICE DE 550 FAÇONS!

Magloire Gagnon et moi-même sommes là sans prétention. Nous ne croyons pouvoir régler tous les problèmes de la société — nous avons cependant la ferme intention de vous aider à y trouver une solution. Pour ça, vous vous devez de nous aider, en participant à l'émission.

qu'il s'agisse de n'importe quel sujet — si vous en avez contre quelqu'un ou quelque chose, ou encore si vous appréciez particulièrement quelqu'un ou quelque chose — n'allez pas le garder pour vous ou pour votre entourage — dites-le bien fort à tous ceux qui veulent ou ne veulent pas l'entendre par l'entremise de CHLN.

Nous sommes persuadés qu'une âme charitable vous répondra et vous suggérera une des 550 façons de régler le problème. Vous serez surpris de constater la puissance de la radio, plus précisément la puissance de CHLN! Tentez l'expérience ça ne coûte absolument rien, si ce n'est qu'un tout petit effort de volonté.

CHA
ABONNERIE ST LAURENT INC.

Ensoleillé et quelques périodes nuageuses. Possibilité d'orages en fin de journée. Très chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 45 et 90. À La Tuque, 40 et 80. Bulletin plus complet en page 43.

Le meilleur buche — 374 6221 — Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

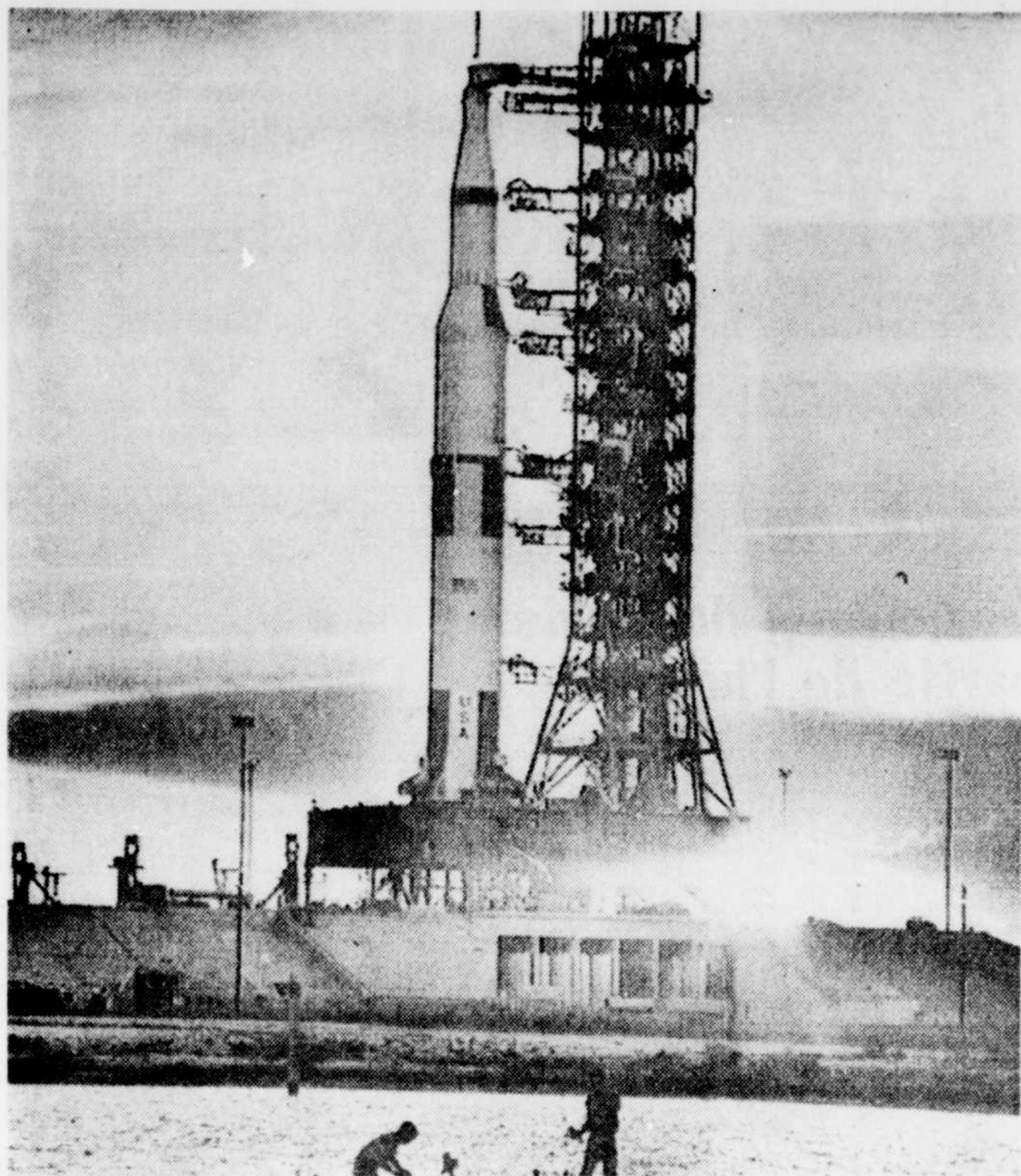
49e année, No 216

Shawinigan—Grand'Mère, mercredi le 16 juillet 1969

Dix cents

ROBES Vanité

117 DES FORGES TROIS RIVIERES 374 594



L'IMPRESSONNANTE FUSEE SATURNE-5 catapultera, ce matin, à 9h.32, les trois astronautes de la capsule Apollo-11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins,

vers la lune. Il s'agit de la plus audacieuse mission de l'histoire spatiale. On sait que Armstrong sera le premier homme à débarquer sur la lune.

Armstrong, Aldrin et Collins mettent le cap sur la LUNE

- L'heure "H" est toujours fixée à 9h.32 ce matin
- 1,500,000 spectateurs près de Cap Kennedy

par Louis DEROCHE

CAP KENNEDY (AFP) — "C'est le compte à rebours le plus régulier qui ait jamais eu lieu", a déclaré mardi M. Paul Donnelly, directeur des opérations de lancement, à propos des derniers préparatifs concernant Apollo-11.

L'heure "H" est toujours fixée à 9h.32 mercredi. Au cours de la nuit de lundi à mardi, Les "rampants"

ont installé les batteries de la super-fusée Saturne 5, qui doit propulser le train spatial.

C'est l'une des plus délicates opérations avant la mise à feu de l'immense fusée de 363 pieds de haut. "C'est une source possible d'incendie, aussi procédons-nous avec la plus vigilante attention", a dit M. Rocco Petrone, directeur adjoint du centre spatial du Cap.

Pour Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, mardi va être consacré à la détente. Toutefois, ils n'ont pas caché qu'ils reliraient une nouvelle fois leur plan de vol afin que tout aille pour le mieux et fasse des deux premiers d'entre eux, lundi prochain, les premiers hommes à fouler la surface de la lune. Aldrin, en outre, envisage pour ce mardi de procéder à une nouvelle séance d'entraînement à bord d'un simulateur du module lunaire.

Les dirigeants du vol signalent, d'autre part, que le compte à rebours est en avance sur l'horaire pour plusieurs phases des dernières vérifications. "Aucun problème n'a été signalé", a déclaré un porte-parole de la NASA. Mardi matin, confirmant ainsi l'opinion exprimée la veille par M. George Mueller, chef des vols humains Apollo, qui voit, dans le train Saturne-5-Apollo, l'engin le mieux mis au point de tous ceux dont il s'est occupé.

Les "lunauts" iront jusqu'à 300 pieds du module lunaire

- Ils recueilleront 130 livres d'échantillons lunaires

CAP KENNEDY (AFP) — Neil Armstrong et Edwin Aldrin, les premiers astronautes à fouler le sol de la lune lundi prochain, pourront aller jusqu'à 300 pieds du module lunaire qui les aura déposés la veille sur la lune.

Le chef des activités des astronautes, M. Donald Slayton, a fait cette déclaration, hier, au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté que les deux "lunauts" "pourront aller plus loin s'ils se sentent à leur aise".

Les hôtels

Mardi les "rampants" vont se pencher à nouveau sur le module lunaire pour maintenir au niveau requis le plein de ses réservoirs d'hélium. Placé dans

laire destinée à être ramenée à terre. M. George Low, l'un des dirigeants d'Apollo, a prévenu de ramener à bord du LEM.

La grande aventure des astronautes d'Apollo-11

Voir page 7

Un ciseau que "l'on s'attend à ce qu'ils en ramassent 60 livres avec un maximum éventuel de 90 livres".

Des considérations de poids, en vue du décollage du module dans les meilleures conditions possibles à partir de la lune, sont à la base de cette décision. M. George Low a souligné, en outre, que le module lunaire pourrait affronter une déclivité de 30 degrés de terrain lors de son alunissage et qu'il serait à même, sans difficulté, de décoller ultérieurement dans cette position et s'élever ensuite très rapidement à la verticale.

Jusqu'à présent, la NASA a affirmé que le train du module pouvait supporter n'était que de 12 degrés.

Les dirigeants d'Apollo-11 ont enfin fait ressortir les points suivants à leur conférence de presse d'hier:

1. Danger d'accident sur la lune. — Si l'un des deux lunauts tombait et se fracturait une cheville, son camarade pourrissait principalement au fait que l'épais scaphandre des "lunauts" est doté d'articulations

Modifications apportées à l'horaire des principales phases du vol Apollo-11

CAP KENNEDY (AFP) — Des modifications ont été apportées par la NASA à l'horaire des principales phases du vol d'Apollo-11 telles qu'elles avaient été primitivement arrêtées.

Mercredi 16 juillet

— 9h.32 — lancement de la fusée Saturne-5 porteuse de la cabine et du module lunaire pas de modification

— 12h.47 et non 12h.32, séparation de la cabine triplace et du troisième étage de la fusée enserrant à l'une de ses extrémités le module lunaire.

Dimanche 20 juillet

La NASA a modifié de près de deux heures le moment où Edwin Aldrin pénétrerait dans le module lunaire. En effet, elle a décidé de faire faire une orbite, de plus autour de la lune au train spatial, afin que les opérations d'alunissage et de débarquement sur la lune puissent être filmées et reçues à terre dans de meilleures conditions que ne le laissait espérer le premier horaire fixé.

Selon le nouvel horaire, Aldrin n'entrera dans le module qu'à 9h.27, le 20 juillet, suivi à 10h.22 par Neil Armstrong.

— 12h.37 et non 12h.42 le train d'alunissage du module est déployé — 13h.47 celui-ci se sépare de la cabine mère. Les deux engins volent en formation à 40 pieds l'une de l'autre.

— 14h.12 encore une poussée du "réaction contrôle system" du module. Celui-ci s'éloigne de 2.100 pieds de la cabine où Michael Collins est désormais seul. Le LM s'inscrit sur une orbite très elliptique dont la périapsynthion à 90. milles seulement au-dessus de la surface de la lune.

— 16h.07 avec une minute d'avance la phase terminale de la descente vers la mer de tranquillité commence.

— 16h.19 pas de modification huit ans d'efforts et de préparatifs ont abouti. Le premier engin à l'équipage, parti de la terre, touche le sol lunaire.

— 18h.22 avec un minute d'avance Armstrong et Aldrin ont 40 minutes pour leur premier "pique-nique" lunaire.

— 19h.02 — Avec deux minutes de retard, ils prennent leur première période de repos sur la lune. Elle dure quatre heures.

— 23h.02 réveillés, Armstrong et Aldrin s'accordent une heure pour une nouvelle et légère collation.

Lundi 21 juillet

— 2h.02 — le module est dépressurisé, l'écouteille ouverte.

Le taux d'escompte de la banque du Canada majoré d'un demi point à huit pour cent

OTTAWA (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a annoncé, hier soir, que le taux d'escompte de la banque était majoré d'un demi point à 8 pour cent à compter du 16 juillet.

Il a précisé que cette majoration s'accordait avec le désir de la Banque centrale d'atténuer l'expansion du crédit bancaire, mais que la raison principale de cette mesure était le niveau élevé des taux d'intérêt à l'étranger.

En fait, au cours des dernières semaines, ces taux ont augmenté dans certains secteurs, particulièrement importants, et les investisseurs canadiens ont, notamment, accumulé des

avoirs considérables sous forme de dépôts "swaps" en monnaie étrangère sur lesquels ils pouvaient obtenir les taux d'intérêt exceptionnellement élevés.

M. Rasminsky a ajouté qu'à titre de mesure supplémentaire spéciale, en vue d'aider à corriger provisoirement le niveau actuel de ses dépôts "swaps" en monnaie étrangère comme un plafond pour ce genre particulier de dépôt.

Les dépôts "swaps" représentent les fonds convertis en monnaie étrangère, essentiellement des dollars des Etats-Unis, et placés dans une banque sous forme de dépôt à terme, que la banque s'est engagée, à convertir, en dollars canadiens à l'échéance.

Le premier ministre Trudeau se heurte à une manifestation des agriculteurs de l'Ouest

Par TERRY ROBERTS

WINNIPEG (PC) — A son arrivée, hier, devant l'édifice de la Commission canadienne du blé, à Winnipeg, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est heurté à une manifestation d'agriculteurs de l'Ouest canadien venus protester contre ce qu'ils qualifient d'indifférence du gouvernement fédéral aux difficultés dans lesquelles ils se débattent.

Les manifestants portaient des placards sur lesquels on pouvait lire des inscriptions telles que: "Pendant que les agriculteurs sont en difficulté, Pierre en rigole", et "Nous avons besoin de vendeurs et non d'amoureux".

M. Ken Singleton, président de l'Union des agriculteurs du Manitoba a nié que son association ait organisé la manifestation. Celle-ci, dit-il, est due aux difficultés financières que rencontrent les agriculteurs.

Pris dans la foule qui enserrait, M. Trudeau n'a pu se frayer un passage et pénétrer dans l'édifice situé sur la rue

Main, que grâce à l'intervention des services de l'ordre.

Une fois à l'intérieur, où attendaient les journalistes, il fut conduit en toute hâte vers la salle de conférence où l'attendait le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, venu imprudemment, un peu plus tôt, pour assister à la réunion du comité consultatif de la Commission du blé.

Situation du marché

M. Pépin avait dit que les conditions du marché seraient discutées au cours de cette réunion. A ceux qui lui demandaient si le premier ministre aborderait la question de la crise du revenu agricole dans

l'Ouest canadien, M. Pépin a répondu:

"La commission du blé ne s'occupe pas de cette question. Elle s'intéresse à la vente du blé."

"Le marché du blé est une question et le revenu des agriculteurs en est une autre," a dit le ministre.

Interrogé au sujet de la nouvelle parvenue plus tôt dans la journée, de Washington, selon laquelle les Etats-Unis ne prépareraient à réduire le prix de leur blé exporté en deçà de la limite prévue par l'accord international sur le blé, M. Pépin a fait remarquer que la nouvelle venait d'une source au sein du département américain de l'Agriculture, mais qu'elle ne "re-

flete pas la position officielle américaine".

De l'avis de M. Pépin, la proposition des agriculteurs canadiens d'instituer un régime de prix double — un prix pour la consommation intérieure et un autre pour l'exportation — ne serait qu'une "forme rétrograde de taxation au Canada".

Le ministre considère dénuées de tout fondement les plaintes selon lesquelles l'Ouest canadien serait abandonné par le gouvernement fédéral et qu'il souffrirait d'incompréhension de la part de l'Est du pays.

"Cette idée était aussi populaire au Québec, dit-il. A mon avis, chaque parti du Canada se plaint d'être négligé — et c'est peut-être sur ce point que se force l'unité nationale."

De violents combats font rage au Honduras

- Bilan des deux jours de guerre: 12 morts et 35 blessés

TEGUCIGALPA Honduras (AFP et PA) — Des combats farouches faisant plusieurs victimes se sont déroulés, mardi, deuxième journée de guerre entre le Salvador l'envahisseur et le Honduras, paradis des bananes.

L'ambassadeur du Honduras à Washington, M. Ricardo Midence, a déclaré à l'Organisation des Etats-américains que les raids de bombardement effectués en territoire hondurien par l'aviation du Salvador, depuis les deux jours de la guerre, avaient fait 12 morts et 35 blessés.

Les combats auraient connu un redoublement d'intensité à El Amatillo, Honduras.

Les mêmes informations font état d'un avion salvadorien abattu dans la soirée au-dessus du Pacifique, ce qui porterait à cinq le nombre d'appareils salvadoriens détruits.

Les troupes salvadoriennes ont occupé la ville hondurienne de Nueva Ocotepeque, à cinq milles de la frontière, et continuent à progresser sur la route qui mène à Santa Rosa de Copan, San Pedro Sula et Puerto Cortes, sur la côte septentrionale du Honduras, confirmant-on mardi à San Salvador.

Cinquante mille hommes, soit cinq bataillons militaires. La résistance opposée par les lons, participeraient actuellement aux opérations de terre du Honduras serait faible.

La réaction aérienne est plus vigoureuse. Plusieurs incursions honduriennes ont eu lieu sur le territoire salvadorien en particulier sur la raffinerie de pétrole d'Acacoula, et sur d'importants dépôts d'essence à Cutuco. Cinq avions honduriens auraient été abattus au cours de ces raids.

La commission d'enquête de l'O.E.A. est arrivée mardi à San Salvador où elle a été reçue par le ministre des Affaires étrangères, M. Francisco José Guerrero.

A San Salvador, la population suit les événements dans une atmosphère de tension nerveuse mais sans panique. Le courant électrique a été coupé mardi comme la veille, par crainte des raids aériens. Le manque d'énergie électrique affecte également toutes les communications intérieures et extérieures du pays, par télégraphe, téléphone comme par radio.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées.....	42
Bourses.....	40
Classées.....	41 - 42 - 43
Convocations.....	41
Horoscopes.....	43
Polichinelle.....	3
5-10-15.....	23-30-31-32-34-35

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Un patron c'est quelqu'un qui est toujours en retard quand vous êtes à l'heure et toujours à l'heure quand vous êtes en retard.

CRÉMÉRIE TROIS-RIVIERES

Le service qui ne fait pas attendre.

Plus de 80 policiers seront en devoir

Importantes mesures de sécurité lors du marathon de nage

LA TUQUE (M.A.) — D'importantes mesures de sécurité seront prises par le service de

la protection publique et la Sûreté provinciale du Québec afin de parer aux extravagances qui pourraient se produire pendant la fin de semaine du vingt-quatre

heures de La Tuque. C'est ce que nous ont déclaré, au cours de la journée d'hier, le sergent Pierre Guilbeault et le chef de la protection publique, M. Larry Brown.

En effet, pas moins de 82 policiers seront en fonction au cours de la prochaine fin de semaine et des mesures très sévères seront en vigueur surtout en ce qui concerne les boissons alcooliques et la circulation.

La principale mesure de sécurité consistera dans la fermeture du centre-ville à partir du samedi midi jusqu'à la fin du 24 heures. Les rues comprises

dans le centre-ville sont Saint-Antoine et Scott, St-Joseph et Tessier, St-Joseph et St-Louis, Commerciale et Scott. Des policiers feront la surveillance de ces coins de rues à partir de midi et à 6 h., il ne devra plus y avoir aucune automobile stationnée sur ces rues. Les rues des alentours du lac Saint-Louis seront fermées à compter de minuit le vendredi soir. Cela comprend les rues St-Louis, Brown, Saint-Augustin, Saint-Paul, Wenceslas jusqu'à la rue Saint-Michel.

Pour cette occasion, le service de la protection publique de La Tuque a fait la demande de 33 policiers de la Garde mauricieuse, en plus d'agents de Roberval et d'auxiliaires spéciaux.

Les trois entrées principales de la ville seront surveillées par la Sûreté provinciale et chaque automobiliste et motocycliste devra y faire son arrêt. Les motards seront fouillés avant d'obtenir leur laissez-passer de même que les automobilistes qui seront objets de suspicion. On distribuera à chacun un dépliant sur lequel seront inscrites les normes de sécurité spéciale en vigueur pendant la fin de semaine. Ces mesures ont été prises afin d'assurer un meilleur ordre dans la ville et de permettre à tous de pouvoir passer une meilleure fin de semaine.

Une surveillance très étroite sera pratiquée à l'endroit des débits de boissons et les policiers n'hésiteront pas à conduire au poste ceux qui se montreront trop tapageurs ou bruyants. Des mesures très sévères seront prises à l'endroit de ceux qui viendront en conflit avec les règlements habituels.

Cinq auto-patrouilles seront au service des policiers au cours de la fin de semaine, dont une patrouillera continuellement les rues de la ville. Il y aura également deux motocyclistes à l'usage des policiers de façon à pouvoir exercer une surveillance encore plus complète.

Ces mesures de sécurité seront prises non pas pour tenter de brimer la liberté des adeptes de la natation mais bien pour leur assurer une plus grande protection. C'est pourquoi MM. Brown et Guilbeault demandent à la population sa collaboration de façon à éviter les faits regrettables qui pourraient se produire.



L'AILE NORD DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH DE LA TUQUE, sera démolie, d'ici quelques jours, pour faire place à un vaste terrassement. Cette partie de l'hôpital, pratiquement abandonnée depuis 1963, ne correspondait plus

aux besoins modernes et aux normes de sécurité fixées par le ministère de la Santé et du Bien-être. La photo nous montre la partie arrière de l'hôpital.

(Photo Gilles Berthiaume)

Démolition de la vieille partie de l'hôpital

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — La plus vieille partie de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque sera la proie, d'ici quelques jours, du pic des démolisseurs. C'est ce que nous confirmons, hier, la directrice générale de l'hôpital, la révérende Soeur Aline Jutras.

Les locaux de cette partie, qui datent de 1912, ne répondaient plus, semble-t-il, aux besoins exigés par la vie moderne. Comme la construction avait été réalisée sans le service de l'épreuve du feu, il serait devenu imprudent de continuer d'occuper ces locaux et c'est pour cette raison que l'aile nord de l'édifice demeurait sans habitants depuis 1963.

Occupée auparavant par des malades, la partie qui sera bientôt détruite, ne servait, depuis six ans, que pour l'implantation des glacières et frigorifères, et comme lieu de remise.

Des soumissions avaient été demandées le 13 juin 1969 et c'est une firme de Trois-Rivières, celle de M. Henri Paquette, qui a obtenu le contrat de démolition.

L'ensemble du contrat, exécuté par M. Paquette, prendra de quatre à six semaines. Les travaux sont de l'ordre de \$12,990, la firme de M. Paquette exécutera elle-même le mur de fondation mais il a confié les travaux d'exécution du mur de briques à Gauthier et Frère de La Tuque et le travail de démolition proprement dit sera fait par M. Herman Bouchard, de Pointe-du-Lac. L'architecte Robert Johnson de Grand-Mère sera chargé du terrassement.

Une fois le travail de démolition et de réfection des murs achevé, on devra procéder au nivelage du terrain. On ajoutera ensuite par-dessus les débris, deux pieds de matières composées de sable, de gravier et de glaise. On pourra penser par la suite à la semence du gazon.

La révérende Soeur Jutras

s'est dit d'avoir que les travaux de démolition et de réfection n'incommoderont pas les malades, étant donné que cette partie se trouve assez éloignée des chambres de patients. De toute façon, ces travaux étaient devenus nécessaires et la vue d'un vaste terrassement fleurdelisé aura sûrement une meilleure apparence que des vieux murs de brique altérés par le poids des années.

La directrice générale de l'hôpital nous a confié que d'autres importants projets étaient présentement à l'étude mais elle a préféré garder le silence sur la teneur de ces projets.

On sait que M. Fowler McCormick, l'époux de la célèbre dame décédée le 25 mai dernier à sa résidence de Scottsdale en Arizona, et inhumé dimanche dernier à Grand-Anse a annoncé qu'il verserait à l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque et à l'hôpital de Grand-Mère un chèque au montant de \$10,000 pour les plus pauvres et les plus désolés.

ANNONCE

Bien des gens portent UN DENTIER plus confortablement

Pour empêcher le débranchement d'un dentier qui se relâche et se décroche, il vous suffit de le saupoudrer d'un peu de PASTEETH. Le PASTEETH maintient les prothèses mieux et plus longtemps. Vous pourrez sourire plus fermement, manger plus vite, et vous sentirez plus à l'aise. Étant aisé, le PASTEETH ne rancit pas. LA SANTÉ exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

M. ALBERT POULIN BARBIER

803, Thibault Cap-de-la-Madeleine

tient à informer sa clientèle qu'un barbier d'expérience sera à leur disposition tous les mardi, mercredi, jeudi du mois de juillet.

Il sera aussi à votre disposition au début d'août.

MARCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT.

374-1286

Assurance Auto générale
Ouvert de 9 heures à 9 heures p.m.
AUCUN CAS REFUSE
Permis suspendus
Jeunes ou vieux
Bons ou mauvais dossiers
V-2C - V-30C - R-15
immédiatement.
ou
375-4749 ou 375-4740

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
servi tous les jours de midi à 3 h.
REPAS COMPLET \$1.75
CARRÉ DE VEAU RÔTI AU JUS
Le Roussillon
en haut du Blue Bird
331, DES FORGES

ATTENTION ATTENTION
Aux Commis Voyageurs et Touristes
Prix spéciaux de 16.00 et plus
MOTEL LION D'OR
Victoriaville
Nouvelle Administration
C. SAMSON, PROP.
30 unités de motels; téléphone et douches. Salle à manger, Bar, Grill, spectacles de tout genre. Danseuses à Go-Go. Salle pour réceptions de tout genre. Bar ouvert le dimanche.

SALLE À MANGER
PLACE ROYALE
15e ÉTAGE
Dimanche, repas familial
1/2 prix aux enfants

FORMIDABLE! SENSATIONNEL! NOUVEAU DANS REGION
CASH & CARRY POUR LE PUBLIC SPÉCIAUX D'OUVERTURE

SUCRE BLANC 50 livres \$4.75	NESTLE QUIK 6 btes 2 lb \$4.87	CAFÉ CHASE & SANBORN 6 ppts 1 lb \$4.85
--	--	---

SAVONA EN CHAUDIÈRE 20 lb \$6.21
JUS DE TOMATES "HEINZ" 12 btes 19 on. \$1.85
FÈVES AU LARD "VACHON" 12 19 on. \$2.46

À LA CAISSE OU A LA DEMI-CAISSE
Bienvenue à tous
FRANK THERRIEN
ROUTE 19 RUE ST-MARTIN ST-LOUIS-DE-FRANCE

ROUTE 19 VERS SHAWINIGAN
RUE ST-MARTIN
BOUL. ST-ALEXIS
FRANK THERRIEN



Programme Melchers du 24 hrs LA TUQUE

JEUDI, le 10 juillet:
7 h 15 p.m. Parade d'ouverture / de l'Hôtel de ville au Lac St-Louis
8 h 15 p.m. Ski nautique / au Lac St-Louis

VENDREDI, le 11 juillet:
7 h 30 p.m. Les chevaliers volants / au Lac St-Louis
8 h 30 p.m. BOXE NAUTIQUE MELCHERS / au Lac St-Louis

SAMEDI, le 12 juillet:
10 h a.m. Montées de côté / (drag automobile) rue St-Louis
9 h a.m. Plongeurs / au Lac St-Louis

DIMANCHE, le 13 juillet:
1 h 30 p.m. Cinq milles amateurs du marathon provincial « Apnald » / au Lac St-Louis
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis

LUNDI, le 14 juillet:
6 h 30 p.m. Courses de canot « amateur » / au Lac St-Louis
7 h p.m. Nage « amateur » 1/2 mille et 1/4 de tour / au Lac St-Louis
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis

MARDI, le 15 juillet:
7 h p.m. Course de « boîtes à savon » / sur la rue Tessier
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis

MERCREDI, le 16 juillet:
7 h p.m. Course cycliste de 25 milles / autour du Lac St-Louis
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis

JEUDI, le 17 juillet:
3 h p.m. Tournoi de golf « Monkey » au Club de golf de La Tuque
7 h p.m. Motocyclistes-Cross country / rue Tessier
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis

VENDREDI, le 18 juillet:
12 h 30 p.m. Dîner des nageurs / au 0-100-20
4 h p.m. Réception civique / au Châlet municipal
7 h 30 p.m. GRANDE PARADE DES NAGEURS MELCHERS
Départ: Ecole Eugène Corbeil
Trajet:
rue St-François (en direction est)
rue St-Antoine (en direction nord)
rue St-Joseph (en direction est)
rue Joffre (en direction sud)
rue St-François (en direction ouest)
rue Commerciale (en direction nord)
rue St-Joseph (en direction est)
rue de Colisée (en direction nord)
ou aura lieu le démembrement
10 h 30 p.m. Feu d'artifices / au Lac St-Louis

SAMEDI, le 19 juillet:
8 h p.m. Journée forestière (concours scie-mécanique - roule la bille, etc.) / au Lac St-Louis - 2 h p.m.
Présentation des nageurs / à la plate-forme des relais
3 h p.m. Départ du cinquième marathon / autour du Lac St-Louis

DIMANCHE le 20 juillet:
3 h p.m. Fin du cinquième marathon - 4 h p.m. Remise des trophées / sur la plage du Lac St-Louis - 6 h p.m. Souper des nageurs et remise des bourses / à l'Hôtel Windsor - 9 h p.m. Danse des champions / à l'Hôtel Windsor.



CROIX D'OR / le bon gros gin de Melchers / bien de chez nous
LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.



Dure collision à La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — Vers 10 heures, lundi soir, une automobile conduite par M. Maurice Smith est entrée en collision avec celle de Mlle Huguette Ouellet, en face du 301 de la rue Bostonnais. La Comet 1964 de M. Smith Jr a été endommagée pour \$250, tandis que la Valiant 1966 de Mlle Ouellet a subi des pertes évaluées à \$300. M. Smith demeure sur la rue Desbiens et Mlle Ouellet, sur la rue Laféche. Le policier Marc Lavoie, du service de la protection publique, s'est rendu sur les lieux de l'impact pour faire les constatations usuelles. Personne n'a été blessé dans cet accident.

Sous le contrôle d'un assesseur de langue française

VENTE A L'ENCAN

INVENTAIRE DE GRANDE VALEUR EMMAGASINÉ DEPUIS 1968

Cette liquidation précède la tentative de la part d'avocat pour établir un accord sur la propriété des actions d'une société canadienne le titre sur les tapis de valeur emmagasinés au Québec ayant été décidé et fermement établi.

UN STOCK DE RARE SÉLECTION
Superbes tapis Persans
ET D'AUTRES TAPIS D'ORIENT EN TOUTES TAILLES
Pièces rares et importantes des qualités les plus sélectionnées

Le JEUDI, 17 juillet 1969 à 19h.
chez
CASTEL DES PRÉS INC.
5800 BOUL. ROYAL
TROIS-RIVIERES-OUEST

(marchandise transférée de Kenwoods Moving and Storage, Montée de Liesse, Montréal)

Liste détaillée des tapis
Quom, Kirman, Isphan, Mousel, Tabriz, Keshan, Chinois, Ardebil, Anatokien, Dargazin, Yamout, ect...
obtenable chez
Duquet Mackay Weldon
Bronstetter Willis & Johnston
Avocats et procureurs
Immeuble de la Banque Royale du Canada
Place Ville Marie, Montréal



TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI À MIDI VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC CHLN

COMME DIRAIT ANDRÉ GAUDRAULT — OMNIBUS 550 VOUS REND SERVICE DE 550 FAÇONS!

Magloire Gagnon et moi-même sommes là sans prétention. Nous ne croyons pouvoir régler tous les problèmes de la société — nous avons cependant la ferme intention de vous aider à y trouver une solution. Pour ça, vous vous devez de nous aider, en participant à l'émission.

qu'il s'agisse de n'importe quel sujet — si vous en avez contre quelqu'un ou quelque chose, ou encore si vous appréciez particulièrement quelqu'un ou quelque chose — n'allez pas le garder pour vous ou pour votre entourage — dites-le bien fort à tous ceux qui veulent ou ne veulent pas l'entendre par l'entremise de CHLN.

Nous sommes persuadés qu'une âme charitable vous répondra et vous suggérera une des 550 façons de régler le problème. Vous serez surpris de constater la puissance de la radio, plus précisément la puissance de CHLN! Tentez l'expérience ça ne coûte absolument rien, si ce n'est qu'un tout petit effort de volonté.

CHARBONNERIE ST LAURENT INC.

Ensoleillé et quelques périodes nuageuses. Pas de vents vigoureux en fin de journée. Très chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 65 et 90, à La Tuque, 60 et 80. Bulletin plus complet en page 43.

Le meilleur bois 374-6221 Le meilleur service

JOLIETTE

LE NOUVELLISTE

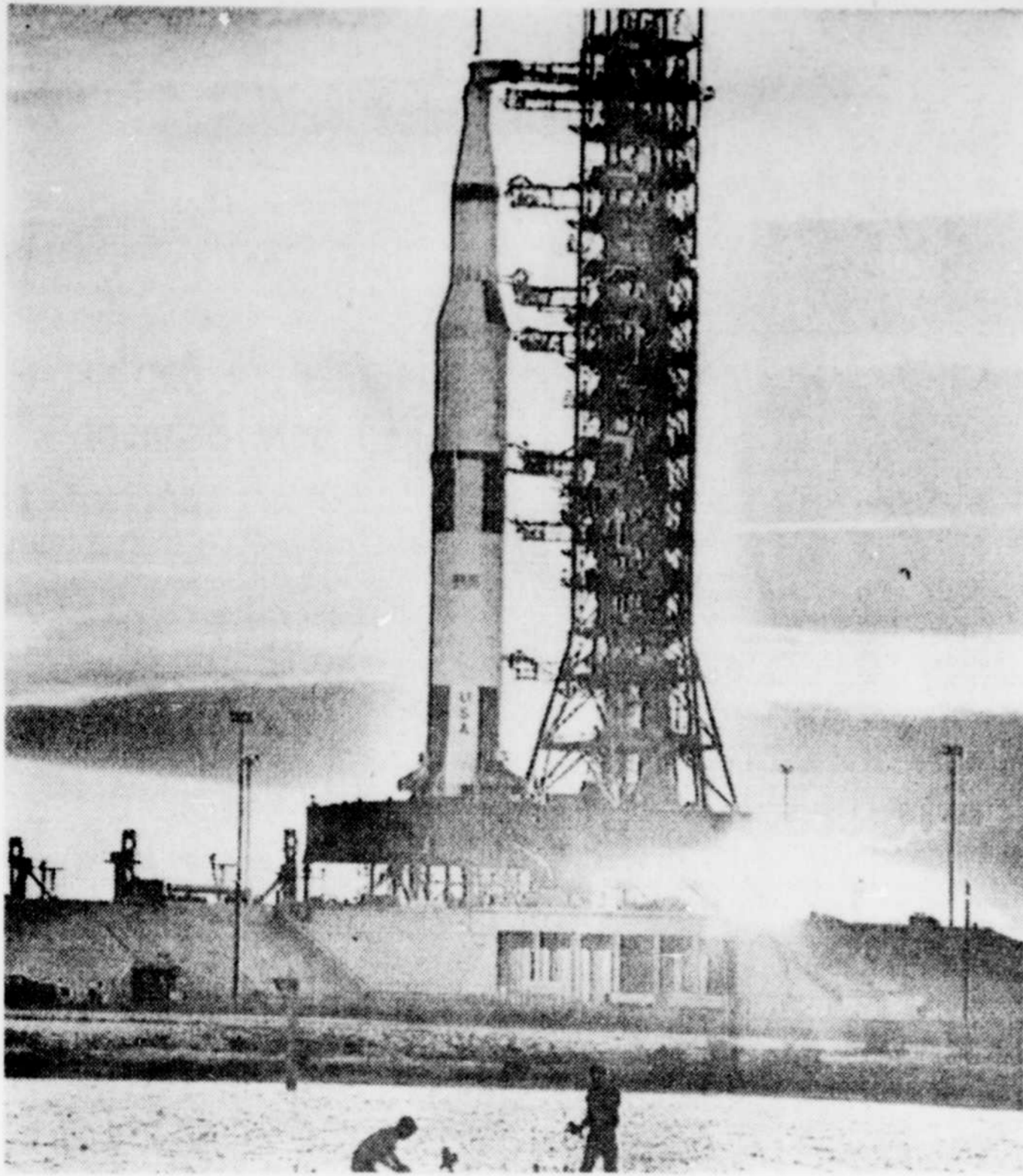
49e année, No 216

Trois-Rivières, mercredi le 16 juillet 1969

Dix cents

Robes Vanité

313 DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374-5914



L'IMPRESSONNANTE FUSEE SATURNE-5 catapultera, ce matin, à 9h.32, les trois astronautes de la capsule Apollo-11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins,

vers la lune. Il s'agit de la plus audacieuse mission de l'histoire spatiale. On sait que Armstrong sera le premier homme à débarquer sur la lune.

Armstrong, Aldrin et Collins mettent le cap sur la LUNE

- L'heure "H" est toujours fixée à 9h.32 ce matin
- 1,500,000 spectateurs près de Cap Kennedy

par Louis DEROCHE

CAP KENNEDY (AFP) — "C'est le compte à rebours le plus régulier qui ait jamais eu lieu", a déclaré mardi M. Paul Donnelly, directeur des opérations de lancement, à propos des derniers préparatifs concernant Apollo-11.

L'heure "H" est toujours fixée à 9h.32 mercredi. Au cours de la nuit de lundi à mardi, les "rampants"

ont installé les batteries de la super-fusée Saturne 5, qui doit propulser le train spatial.

C'est l'une des plus délicates opérations avant la mise à feu de l'immense fusée de 363 pieds de haut. "C'est une source possible d'incendie, aussi procédons-nous avec la plus vigilante attention", a dit M. Rocco Petrone, directeur adjoint du centre spatial du Cap.

Pour Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, mardi va être consacré à la détente. Toutefois, ils n'ont pas caché qu'ils reliraient une nouvelle fois leur plan de vol afin que tout aille pour le mieux et fasse des deux premiers d'entre eux, lundi prochain, les premiers hommes à fouler la surface de la lune. Aldrin, en outre, envisage pour ce mardi de procéder à une nouvelle séance d'entraînement à bord d'un simulateur du module lunaire.

Le troisième étage de la fusée, il sera ensuite recouvert du carénage qui doit le protéger contre la pression formidable du lancement et de celle exercée par l'atmosphère terrestre.

Aux alentours du centre spatial John Kennedy, on évalue déjà, à 24 heures du lancement, à 1,500,000 personnes le nombre

des spectateurs qui se pressent dans les champs, les parcs, les routes, sur les plages, pour assister au départ d'Apollo-11. Les embouteillages sont nombreux. Mercredi matin, ils seront sans doute inextricables. Il y a en effet 300,000 voitures attendues, sinon déjà arrivées en Floride. Places pare-chocs contre pare-chocs, elles couvriraient 500 milles de routes ou d'auto-roues.

Inutile de chercher une chambre d'hôtel aux prix fixes. Dans un rayon de 65 milles du Cap, toutefois, on peut encore espérer en dénicher une, avec une chance extrême. Mais il vous en coûtera alors entre 50 et 75 dollars.

Les "lunateurs" iront jusqu'à 300 pieds du module lunaire

- Ils recueilleront 130 livres d'échantillons lunaires

CAP KENNEDY (AFP) — Neil Armstrong et Edwin Aldrin, les premiers astronautes à fouler le sol de la lune lundi prochain, pourront aller jusqu'à 300 pieds du module lunaire qui les aura déposés la veille sur la lune.

Le chef des activités des astronautes, M. Donald Slayton, a fait cette déclaration, hier, au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté que les deux "lunateurs" pourront aller plus loin s'ils se sentent à leur aise. Contrairement à la déclaration officielle antérieure de la N.A.S.A., selon laquelle les deux occupants du "LM" recueilleront 130 livres d'échantillons lu-

naires destinés à être ramenés à terre, M. George Low, l'un des dirigeants d'Apollo, a précisé qu'il le ramènera à bord du LEM.

"Nous n'avons pas fait d'essai à ce propos, a poursuivi M. Donald Slayton. Mais ce serait très difficile". Le chef des activités des astronautes faisait allusion à la difficulté de ramener à terre des échantillons lunaires.

La grande aventure des astronautes d'Apollo-11

Voir page 7

de "lunateurs" très limitée: les deux hommes ne peuvent pratiquement pas se baisser.

2. Conditionnement psychologique d'Armstrong et d'Aldrin. — Le Dr Charles Berry, chef des services de santé de la N.A.S.A., a dit qu'il n'est reçu "aucune préparation psychologique spéciale. Ed White, le premier "nageur de l'espace" n'en avait lui-même reçu aucune. Mais l'entraînement a été très poussé et ils sont confiants".

3. Risques d'impact des micro-météorites et des radiations. — M. Low ne se préoccupe pas des premiers tant il les juge faibles, et par suite de l'épaisseur de la paroi de la capsule, ainsi que du scaphandre des pilotes. Les radiations auxquelles ils sont exposés sont en général minimes. Si une éruption solaire risquait d'augmenter la radioactivité à la surface de la lune, le risque de détection de la NASA prévient à temps les pilotes. S'ils se trouvent sur la surface lunaire, ils regagneraient la cabine-mère gravitant sur orbite autour de la lune dès que les circonstances le permettraient.

1. Danger d'accident sur la lune. — Si l'un des deux lunateurs tombait et se fracturait une cheville, son camarade pourrait principalement au fait que l'épais scaphandre des "lunateurs" est doté d'articulations

Modifications apportées à l'horaire des principales phases du vol Apollo-11

CAP KENNEDY (AFP) — Des modifications ont été apportées par la N.A.S.A. à l'horaire des principales phases du vol d'Apollo-11 telles qu'elles avaient été primitivement arrêtées.

Mercredi 16 juillet

— 9h.32 — lancement de la fusée Saturne-5 porteuse de la cabine et du module lunaire pas de modification.

— 12h.47 et non 12h.32, séparation de la cabine triplace et du troisième étage de la fusée enserrant à l'une de ses extrémités le module lunaire.

Dimanche 20 juillet

La NASA a modifié de près de deux heures le moment où Edwin Aldrin pénètrera dans le module lunaire. En effet, elle a décidé de faire faire une orbite de plus autour de la lune au train spatial, afin que les opérations d'alunissage et de débarquement sur la lune puissent être filmées et recues à terre dans de meilleures conditions que ne le laissait espérer le premier horaire fixé.

Selon le nouvel horaire, Aldrin n'entrera dans le module qu'à 9h.27, le 20 juillet, suivi à 10h.22 par Neil Armstrong.

— 12h.37 et non 12h.42 le train d'alunissage du module est déposé — 12h.47 celui-ci se sépare de la cabine mère. Les deux engins volent en formation à 40 pieds l'une de l'autre.

— 14h.12 encore une poussée du "reaction control system" du module. Celui-ci s'éloigne de 2,100 pieds de la cabine où Michael Collins est désormais seul. Le LM s'inscrit sur une orbite très elliptique dont la périapsynthèse est 9M, milles seulement au-dessus de la surface de la lune.

— 16h.07 avec une minute d'avance la phase terminale de la descente vers la mer de tranquillité commence.

— 16h.19 pas de modification huit ans d'efforts et de préparatifs ont abouti. Le premier engin à l'équipage, parti de la terre, touche le sol lunaire.

Lundi 21 juillet

— 2h.02 — le module est dépressurisé, l'écouille ouverte.

Le taux d'escompte de la banque du Canada majoré d'un demi point à huit pour cent

OTTAWA (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a annoncé, hier soir, que le taux d'escompte de la banque était majoré d'un demi point à 8 pour cent à compter du 16 juillet.

Il a précisé que cette majoration s'accordait avec le désir de la Banque centrale d'atténuer l'expansion du crédit bancaire, mais que la raison principale de cette mesure était le niveau élevé des taux d'intérêt à l'étranger.

En fait, au cours des dernières semaines, ces taux ont augmenté dans certains secteurs, particulièrement importants, et les investisseurs canadiens ont, notamment, accumulé des

Le premier ministre Trudeau se heurte à une manifestation des agriculteurs de l'Ouest

Par TERRY ROBERTS

WINNIPEG (PC) — A son arrivée, hier, devant l'édifice de la Commission canadienne du blé, à Winnipeg, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est heurté à une manifestation d'agriculteurs de l'Ouest canadien venus protester contre ce qu'ils qualifient d'indifférence du gouvernement fédéral aux difficultés dans lesquelles ils se débattent.

Les manifestants portaient des placards sur lesquels on pouvait lire des inscriptions telles que: "Pendant que les agriculteurs sont en difficulté, Pierre en rigole", et "Nous avons besoin de vendeurs et non d'amoureux".

M. Ken Singleton, président de l'Union des agriculteurs du Manitoba a nié que son association ait organisé la manifestation. Celle-ci, dit-il, est due aux difficultés financières que rencontrent les agriculteurs.

Pris dans la foule qui l'enserrait, M. Trudeau n'a pu se frayer un passage et pénétrer dans l'édifice situé sur la rue

Main, que grâce à l'intervention des services de l'ordre.

Une fois à l'intérieur, où l'attendaient les journalistes, il fut conduit en toute hâte vers la salle de conférence où l'attendait le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, venu imposer, un peu plus tôt, pour assister à la réunion du comité consultatif de la Commission du blé.

Situation du marché

M. Pépin avait dit que les conditions du marché seraient discutées au cours de cette réunion. A ceux qui lui demandaient si le premier ministre aborderait la question de la crise du revenu agricole dans

l'Ouest canadien, M. Pépin a répondu:

"La commission du blé ne s'occupe pas de cette question. Elle s'intéresse à la vente du blé."

"Le marché du blé est une question et le revenu des agriculteurs en est une autre," a dit le ministre.

Interrogé au sujet de la nouvelle parvenue plus tôt dans la journée, de Washington, selon laquelle les Etats-Unis ne prépareraient à réduire le prix de leur blé exporté en deça de la limite prévue par l'accord international sur le blé, M. Pépin a fait remarquer que la nouvelle venait d'une source au sein du département américain de l'Agriculture, mais qu'elle ne "re-

flète pas la position officielle américaine".

De l'avis de M. Pépin, la proposition des agriculteurs canadiens d'instituer un régime de prix double — un prix pour la consommation intérieure et un autre pour l'exportation — ne serait qu'une "forme rétrograde de taxation au Canada".

Le ministre considère dénuées de tout fondement les plaintes selon lesquelles l'Ouest canadien serait abandonné par le gouvernement fédéral et qu'il souffrirait d'incompréhension de la part de l'Est du pays.

"Cette idée était aussi populaire au Québec, dit-il. A mon avis, chaque parti du Canada a plaint d'être négligé — et c'est peut-être sur ce point que se forge l'unité nationale."

De violents combats font rage au Honduras

- Bilan des deux jours de guerre: 12 morts et 35 blessés

TEGUCIGALPA Honduras (AFP et PA) — Des combats farouches faisant plusieurs victimes se sont déroulés, mardi, deuxième journée de guerre entre le Salvador l'envahisseur et le Honduras, paradis des bananes.

L'ambassadeur du Honduras à Washington, M. Ricardo Midence, a déclaré à l'Organisation des Etats-américains que les raids de bombardement effectués en territoire hondurien par l'aviation du Salvador, depuis les deux jours de la guerre, avaient fait 12 morts et 35 blessés.

Les combats auraient connu un redoublement d'intensité à El Amatillo, Honduras.

Les mêmes informations font état d'un avion salvadorien abattu dans la soirée au-dessus du Pacifique, ce qui porterait à cinq le nombre d'appareils salvadoriens détruits.

Les troupes salvadoriennes ont occupé la ville hondurienne de Neuve Ocotepeque, à cinq milles de la frontière, et continuent à progresser sur la route qui mène à Santa Rosa de Copan, San Pedro Sula et Puerto Cortes, sur la côte septentrionale du Honduras, confirmant-on mardi à San Salvador.

Cinquante mille hommes, soit cinq bataillons militaires. La résistance opposée par les lots, participeraient actuellement aux opérations de terre du Honduras serait faible.

La réaction aérienne est plus vigoureuse. Plusieurs incursions honduriennes ont eu lieu sur le territoire salvadorien, en particulier sur la raffinerie de pétrole d'Acuitlan. ... sur d'importants dépôts d'essence à Cuttaco. Cinq avions honduriens auraient été abattus au cours de ces raids.

La commission d'enquête de l'O.E.A. est arrivée mardi à San Salvador où elle a été reçue par le ministre des Affaires étrangères, M. Francisco Jose Guerrero.

A San Salvador, la population qui les événements dans une atmosphère de tension nerveuse mais sans panique. Le courant électrique a été coupé mardi comme la veille, par crainte des raids aériens. Le manque d'énergie électrique affecte également toutes les communications intérieures et extérieures du pays, par télégraphe, téléphone comme par radio.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	40
Bourses	42
Classées	41 - 42 - 43
Convocations	41
Horoscope	43
Polichinelle	3
Sports	23-30-31-32-34-35

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Un patron c'est quelqu'un qui est toujours en retard quand vous êtes à l'heure et toujours à l'heure quand vous êtes en retard.

CREMERIE TROIS-RIVIÈRES

114-116 - 374-6221

Le service qui ne fait pas attendre.

Un projet d'agrandissement à la Northern Resins Ltd

par Pierre-A. CHAMPOUX
BERTHERVILLE — Un autre développement pour Berthier, du côté industriel. En

effet une compagnie déjà établie dans la ville, la Northern Resins Ltd, vient d'acheter pour environ \$125,000 de nouvelles machineries et un porte-parole de cette compagnie a révélé que

d'ici deux ou trois ans, un agrandissement considérable se réalisera à l'usine déjà établie.

Le porte-parole a souligné qu'une autre bâtisse connexe à celles déjà construites est projetée et que l'ensemble du projet devrait être réalisé d'ici deux ou trois ans. Toutefois, il n'a pas dit le montant qui devrait être investi dans cette nouvelle bâtisse à l'usine de la Northern Resins Ltd de Berthier.

ATTENTION ATTENTION
Aux Commis Voyageurs et Touristes
Prix spéciaux de \$6.00 et plus
MOTEL LION D'OR
Victoriaville
Nouvelle Administration
C. SAMSON, PROP.
30 unités de motels: téléphone et douches. Salle à manger, Bar Grill, spectacles de tout genre. Danseuses à Go-Go. Salle pour réceptions de tout genre. Bar ouvert le dimanche.

SALLE À MANGER
PLACE ROYALE
15^e ETAGE
Dimanche, repas familial
1/2 prix aux enfants



DES VOLONTAIRES SONT À SORTIR le tracteur du fossé dans lequel il est tombé, entraînant son conducteur et le blessant sérieusement. Le conducteur était un étudiant de 17 ans, Gilles Rouleau de

(Photo Claude Rondeau)
Saint-Viateur. Au moment de l'accident, le jeune homme travaillait pour aider son père, en bordure de la route qui mène à Saint-Viateur. L'accident s'est produit vers midi hier.

Gilles Rouleau écrasé par un tracteur

SAINT-VIATEUR (P.A.C.) — Un malencontreux accident est survenu vers l'heure du midi, hier, et a occasionné des blessures sérieuses à un jeune étudiant qui travaillait pour aider son père. L'accident s'est produit quand le jeune homme, qui travaillait sur un tracteur, est

tombé et que le tracteur a versé sur lui dans le fossé.
Un médecin s'est rendu sur les lieux et a donné les premiers soins au blessé qui souffrait énormément. Le jeune homme blessé est Gilles Rouleau, âgé de 17 ans, de Saint-Viateur.

L'agent Yves Desrochers, du détachement de Berthier de la Sûreté du Québec, s'est rendu sur les lieux pour aider les volontaires à dégager le jeune Rouleau et pour faire les constatations d'usage. La victime a été transportée par ambulance à l'Hôpital Comtois de Louiseville où des soins lui ont été prodigués.

La brigade des incendies dirigée par M. Vadnais

BERTHERVILLE (P.A.C.) — C'est M. Alphonse Vadnais qui a été nommé chef de la brigade des incendies de Berthier. M. Vadnais, qui est âgé de 46 ans, est pompier volontaire depuis une quinzaine d'années environ. Il sert aussi dans le corps policier de la ville depuis le premier novembre 1961.



M. Alphonse Vadnais

Le nouveau chef des pompiers de la ville, depuis quinze ans, a répondu à plusieurs alertes. Il a d'ailleurs été blessé il y a environ 10 ans lors d'un feu chez M. Sarazin. Il avait été très sérieusement incommodé par la fumée pendant cet incendie.

Il entre en fonction officiellement cette semaine et aura sous

sa responsabilité 16 pompiers volontaires.

Journée de Berthier au parc Belmont

BERTHERVILLE (P.A.C.) — Dimanche dernier, Les Menestrelles de Berthier Inc., le groupe de majorettes sous la direction de M. Jean Gadoury, s'est rendu au parc Belmont de

Montréal. Un groupe de plus de 250 personnes de Berthierville s'est également rendu pour assister, dimanche, à la journée de Berthier au parc d'amusements de la métropole.

Le maire de la ville, le maire J. Dominique Giroux, était avec les gens de Berthier pour participer à la journée. Le maire de la paroisse de Berthier, M. Jean-Louis Poulette, était également présent.

Les Menestrelles de Berthier Inc. visiteront dans de prochains voyages, plusieurs autres villes au cours de l'été. Le

corps de majorettes de la ville se rendra sous peu à Drummondville et à Sorel.

Bien des gens portent UN DENTIER plus confortablement

Pour empêcher le dégrèment d'un dentier qui se relâche et se détache, il vous suffit de le saupoudrer d'un peu de PASTETH. Le PASTETH maintient les prothèses mieux et plus longtemps. Vous pourrez mordre plus fermement, manger plus vite, et vous sentirez plus à l'aise. PASTETH alcalin, le PASTETH ne rancit pas. Le seul dentier bien ajusté. Visitez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

M. ALBERT POULIN
BARBIER

803, Thibeau
Cap-de-la-Madeleine

tient à informer sa clientèle qu'un barbier d'expérience sera à leur disposition tous les mardi, mercredi, jeudi du mois de juillet.

Il sera aussi à votre disposition au début d'août.

MARCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT.

374-1286

FORMIDABLE! SENSATIONNEL! NOUVEAU DANS REGION

CASH & CARRY POUR LE PUBLIC SPÉCIAUX D'OUVERTURE

SUCRE BLANC 50 livres \$4.75	NESTLE QUIK 6 btes 2 lb \$4.87	CAFÉ CHASE & SANBORN 6 ppts 1 lb \$4.85
SAVONA EN CHAUDIÈRE 20 lb \$6.21	JUS DE TOMATES "HEINZ" 12 btes 19 on. \$1.85	FÈVES AU LARD "VACHON" 12 19 on. \$2.46

A LA CAISSE OU A LA DEMI-CAISSE
Bienvenue à tous

FRANK THERRIEN
ROUTE 19 RUE ST-MARTIN
ST-LOUIS-DE-FRANCE

ROUTE 19 VERS SHAWINGAN
RUE ST-MARTIN
BOUL. ST-ALEXIS



Programme Melchers du 24 hres LA TUQUE

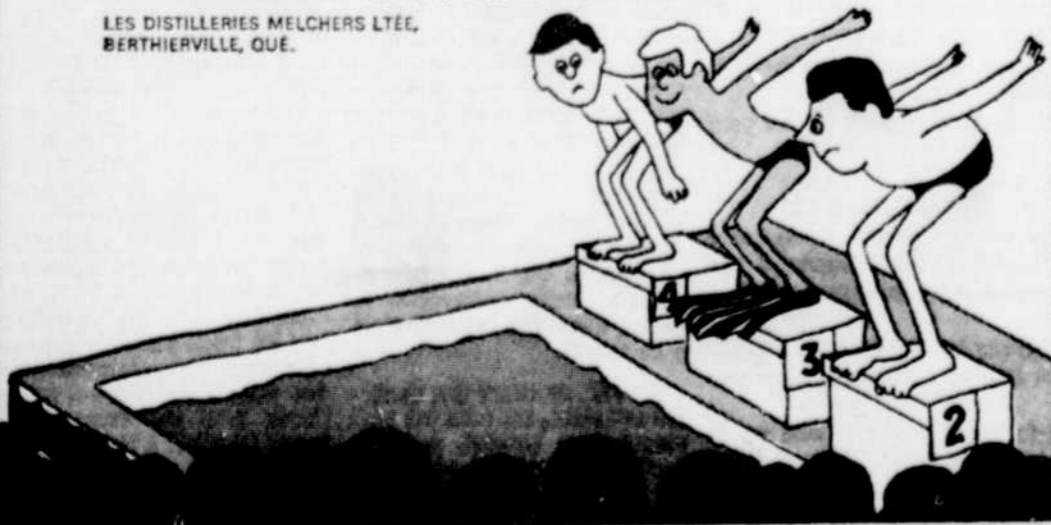
- JEUDI, le 10 juillet:**
7 h 15 p.m. Parade d'ouverture / de l'Hôtel de ville au Lac St-Louis
8 h 15 p.m. Ski nautique / au Lac St-Louis
- VENDREDI, le 11 juillet:**
7 h 30 p.m. Les chevaliers volants / au Lac St-Louis
8 h 30 p.m. BOXE NAUTIQUE MELCHERS / au Lac St-Louis
- SAMEDI, le 12 juillet:**
10 h a.m. Montées de côté / (drag automobile) rue St-Louis
9 h a.m. Plongeurs / au Lac St-Louis
- DIMANCHE, le 13 juillet:**
1 h 30 p.m. Cinq milles amateurs du marathon provincial « Apnald » / au Lac St-Louis
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- LUNDI, le 14 juillet:**
6 h 30 p.m. Courses de canot « amateur » / au Lac St-Louis
7 h p.m. Nage « amateur » 1/2 mille et 1/4 de tour / au Lac St-Louis
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / Lac St-Louis
- MARDI, le 15 juillet:**
7 h p.m. Course de « boîtes à savon » / sur la rue Tessier
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- MERCREDI, le 16 juillet:**
7 h p.m. Course cycliste de 25 milles / autour du Lac St-Louis
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- JEUDI, le 17 juillet:**
3 h p.m. Tournoi de golf « Monkey » au Club de golf de La Tuque
7 h p.m. Motocyclettes-Cross country / rue Tessier
8 h 30 p.m. Sprint professionnel / au Lac St-Louis
- VENDREDI, le 18 juillet:**
12 h 30 p.m. Dîner des nageurs / au 0-100-20
4 h p.m. Réception civique / au Chalet municipal
GRANDE PARADE DES NAGEURS MELCHERS
Départ: Ecole Eugène Corbeil
Trajet: rue St-François (en direction est) / rue St-Antoine (en direction nord) / rue St-Joseph (en direction est) / rue Joffra (en direction sud) / rue St-François (en direction ouest) / rue Commerciale (en direction nord) / rue St-Joseph (en direction est) / rue du Colisée (en direction nord) / ou aura lieu le démembrement / 10 h 30 p.m. Feu d'artifices / au Lac St-Louis
- SAMEDI, le 19 juillet:**
8 h p.m. Journée forestière (concours scie-mécanique - roule la bille, etc.) / au Lac St-Louis - 2 h p.m. Présentation des nageurs / à la plate-forme des relais
3 h p.m. Départ du cinquième marathon / autour du Lac St-Louis
- DIMANCHE, le 20 juillet:**
3 h p.m. Fin du cinquième marathon - 4 h p.m. Remise des trophées / sur la plage du Lac St-Louis - 6 h p.m. Souper des nageurs et remise des bourses / à l'Hôtel Windsor - 9 h p.m. Danse des champions / à l'Hôtel Windsor.



CROIX D'OR le bon gros gin de Melchers bien de chez nous

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHERVILLE, Q.U.E.

167-C, 40 oz, \$8.30
167-B, 25 oz, \$5.45
167-A, 10 oz, \$2.35



Trois accidents en quelques minutes dans la région

BERTHERVILLE (P.A.C.) — Hier matin vers 7 heures, trois accidents se sont produits presque en même temps. Les policiers de la Sûreté municipale ont fait les constatations d'usage de deux accidents tandis que l'agent Jacques Ratté, de la Sûreté du Québec du détachement de Berthier, a fait les constatations de l'autre.

Un premier accident, qui n'a causé que de légers dommages matériels, est survenu en face du parc de la rue Montcalm à Berthier. Le chef de la police, M. Chaput, s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations. À l'intersection de la route 2 et de la route 41, au feu de circulation, un autre accident a causé des dommages pour environ \$100.

L'agent Ratté de la Sûreté du Québec a, pour sa part, dû se rendre sur les lieux d'un accident impliquant trois automobiles. Le conducteur d'une première voiture était M. Marcel Destremes, du 537 Grande-Côte Est à Lanoraie. Son automobile a été endommagée pour environ \$800. Le conducteur d'une deuxième voiture était M. Wilfrid Sullivan, du 116 rue Augusta à Sorel. Son véhicule a eu pour environ \$500 de dommages. La troisième auto impliquée dans l'accident était conduite par M. Réal Rocheleau, du 431 de la rue De Bienville à Berthier. Son automobile a subi des dommages estimés à environ \$50. Cet accident s'est produit sur le pont de l'île aux Castors à proximité de la ville de Berthier.

Sous le contrôle d'un assesseur de langue française

VENTE A L'ENCAN

INVENTAIRE DE GRANDE VALEUR EMMAGASINÉ DEPUIS 1968

Cette liquidation précède la tentative de la part d'avocat pour établir un accord sur la propriété des actions d'une société canadienne le titre sur les tapis de valeur emmagasinés au Québec ayant été décidé et fermement établi.

UN STOCK DE RARE SÉLECTION
Superbes tapis Persans
ET D'AUTRES TAPIS D'ORIENT EN TOUTES TAILLES
Pièces rares et importantes des qualités les plus sélectionnées

Le JEUDI, 17 juillet 1969 à 19h.

chez
CASTEL DES PRÉS INC.
5800 BOUL. ROYAL
TROIS-RIVIERES-QUEST

(marchandise transférée de Kenwoods Moving and Storage, Montée de Liesse, Montréal)

Liste détaillée des tapis
Quom, Kirman, Ispahan, Mousel, Tabriz, Keshan, Chinois, Ardebil, Anatolien, Dargazin, Yamout, ect...
obtenable chez
Duquet Mackay Weldon
Bronstetter Willis & Johnston
Avocats et procureurs
Immeuble de la Banque Royale du Canada
Place Ville Marie, Montréal



TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI À MIDI VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC

CHLN

COMME DIRAIT ANDRÉ GAUDRAULT — OMNIBUS 550 VOUS REND SERVICE DE 550 FAÇONS!

Magloire Gagnon et moi-même sommes là sans prétention. Nous ne croyons pouvoir régler tous les problèmes de la société — nous avons cependant la ferme intention de vous aider à y trouver une solution. Pour ça, vous vous devez de nous aider, en participant à l'émission.

qu'il s'agisse de n'importe quel sujet — si vous en avez contre quelqu'un ou quelque chose, ou encore si vous appréciez particulièrement quelqu'un ou quelque chose — n'allez pas le garder pour vous ou pour votre entourage — dites-le bien fort à tous ceux qui veulent ou ne veulent pas l'entendre par l'entremise de CHLN.

Nous sommes persuadés qu'une âme charitable vous répondra et vous suggérera une des 550 façons de régler le problème. Vous serez surpris de constater la puissance de la radio, plus précisément la puissance de CHLN! Tentez l'expérience ça ne coûte absolument rien, si ce n'est qu'un tout petit effort de volonté.

UNE BONNE TASSE DE CAFE

A compter de 9 h. a.m.

LE CENTURION (Café Golden Cup)

Place Hôtel de Ville T.R. Tel.: 375-2808

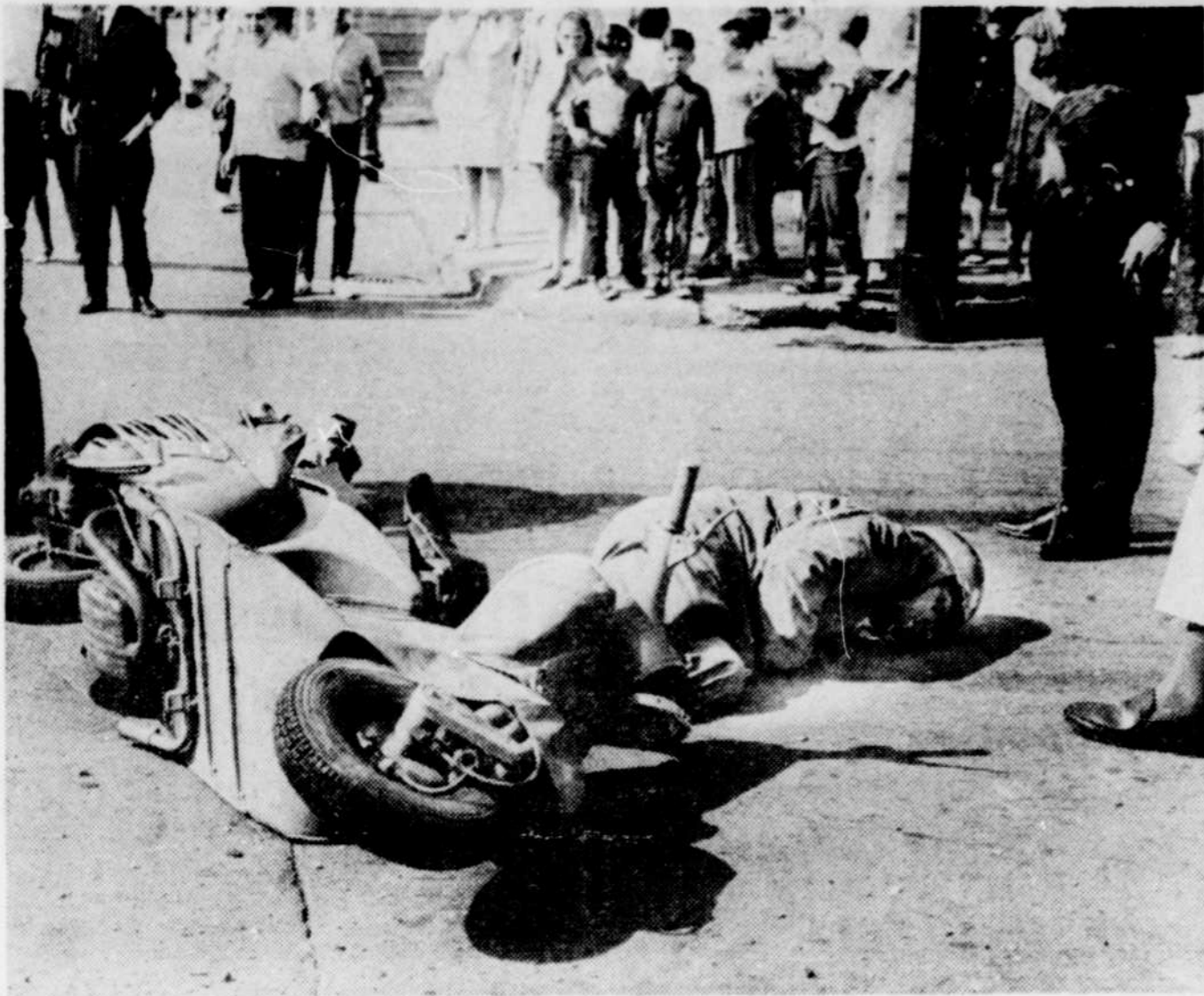
LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, mercredi le 16 juillet 1969

Pour un plus grand choix

Mademoiselle

324, Des Forges TROIS-RIVIERES



(Photo Roland Lemire)

M. ALBANY MARION, AGÉ DE 40 ANS, de St-Jérôme, a été blessé grièvement à la tête, hier, quand la motocyclette qu'il conduisait, est entrée en collision avec une

camionnette, à l'intersection des rues St-Olivier et St-Georges. On voit sur cette photo, M. Marion reposant inconscient sur la chaussée.

Violente collision, angle Saint-Georges et Saint-Olivier

Un motocycliste est blessé grièvement

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Un homme âgé de 40 ans environ, M. Albany Marion, domicilié à 447 rue Latour, St-Jérôme, a été sérieusement blessé à la tête, vers 9h30, hier matin.

La motocyclette qu'il conduisait est allée s'écraser contre une camionnette de la compagnie Germain et Frère Ltee, qui circulait à ce moment rue St-Georges.

M. Marion aurait omis de faire l'arrêt obligatoire à l'inter-

section des rues St-Olivier et St-Georges et a heurté de plein fouet le véhicule conduit par M. Roméo Verville du 194 rue Dorval au Cap-de-la-Madeleine.

Les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère ont transporté le blessé à l'hôpital St-Joseph et celui-ci était encore inconscient à son arrivée. M. Marion souffrait d'une profonde coupure à la tête et d'une commotion cérébrale.

La construction d'une piscine à Trois-Rivières-Ouest

Le conseil n'attend que l'approbation du ministère des Affaires municipales

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES OUEST — Depuis l'annonce faite au début de 1964 à l'effet que la ville de Trois-Rivières Ouest serait bientôt dotée d'une piscine municipale, plusieurs contribuables de cet endroit se demandent: "Où en sommes-nous avec ce rafraîchissant projet?"

Ceci sans aucun doute est dû au fait que rien ne paraît encore sur l'emplacement de la future piscine, soit sur le terrain d'Anjou près de l'école Richelieu. Rien ne paraît à date, c'est évident et c'est aussi, normal! Il n'y a pas pour tel projet que les travaux d'excavation et de coulage de ciment. Il faut aussi à la suite de rencontres, discussions et nouvelles rencontres, faire approuver le dit projet par les autorités gouvernementales, tenter d'obtenir des subventions des mêmes milieux et quoi encore. Pendant tout ce temps, comme l'ont remarqué les résidents de Trois-Rivières Ouest, rien ne paraît à la construction. C'est tout simplement que cette construction, elle doit être préparée et c'est maintenant chose faite.

A partir du début voici ce qui en sont les choses pour la piscine de T-Rivières-Ouest. D'abord, le désir de la commission des Loisirs de la ville de voir les gens dotés d'une piscine. Cette requête est formulée par le

greffier de la cité, M. Réal Fleury qui est aussi le secrétaire de la commission. A l'unanimité, les conseillers approuvent le projet de plus de \$40.000. Alors commencent les pourparlers avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs pour qu'une aide financière soit fournie à Trois-Rivières Ouest.

De retour de Québec, le greffier Réal Fleury annonce qu'un montant de \$15.000 sera officiellement versé par le Haut-Commissariat, cette somme devant être répartie en cinq versements annuels de \$3.000. Il faut maintenant choisir le constructeur qui s'acquittera des travaux. L'élu est "Les Piscines Fontainblau" de Shawinigan. Mais encore à ce stade les travaux ne peuvent débuter; il faut encore des approbations. Celle d'abord du ministère des Affaires municipales. Celle aussi de la Commission des Affaires municipales.

Il appert donc que même si "rien n'y paraît" encore, beaucoup a été fait pour que les gens de Trois-Rivières Ouest puissent eux aussi se prévaloir des bienfaits d'une piscine. Cela sans sortir de leur ville comme beaucoup d'entre eux le font présentement. La saison de la baignade avance et est même sur le point de nous laisser, mais on ne peut rien y faire... Il

faut nécessairement les deux approbations mentionnées précédemment. Alors, mais alors

La tragédie à la centrale nucléaire

L'enquête se poursuit

GENTILLY (R.L.) — L'enquête se poursuit relativement à la tragédie qui a coûté la vie à un employé de l'Hydro-Québec, lundi matin, sur le chantier de construction de la centrale nucléaire de Gentilly.

Le docteur Claude Baribeau, médecin attitré à cette centrale nucléaire, fut appelé à constater le décès. Toutefois, il aurait décidé de remettre l'enquête du coroner entre les mains du docteur Yvon Thibodeau, de St-Grégoire.

Pour sa part, l'agent Raymond Bourassa, de la Sûreté du Québec, détachement de Gentilly, a interrogé plusieurs témoins de l'accident tragique qui a fait un mort et un blessé grave.

L'enquête du coroner aura pour but de déterminer les circonstances exactes qui ont entouré la mort d'un madelinois de 32 ans, M. Roland St-Arnaud, père de deux enfants.

La date et le lieu où se tiendra cette enquête n'a pas encore été déterminé, mais on croit savoir qu'elle ne devrait pas tarder, puisque le blessé dans l'accident, M. Fernand Lemay, sera en mesure de quitter l'hôpital incessamment.

Les citoyens se souviendront que lundi avant-midi, vers 10 heures, la grue géante qui sert à transporter des matériaux et des employés sur le toit du réacteur nucléaire, effectuait un faux mouvement et fauchait deux employés de l'Hydro-Québec qui se trouvaient sur le dôme.

seulement, ce qui "paraît" des travaux pourra être commencé pour le plus grand soulagement des baigneurs.

Le gérant municipal, M. Marc Tessier, qui nous a fourni ces renseignements, nous a assuré de ce côté "conseil de ville", l'acceptation du règlement pour la construction de la piscine mettait un terme à tout ce qu'il y avait à faire. "Il n'y a plus qu'à attendre maintenant!"

Citant le cas de Mme Brigitte Bordeleau

Le comité des Citoyens dénonce l'inefficacité du système de sécurité sociale et réclame une enquête

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Le comité des Citoyens de Trois-Rivières réclame du ministère de la Famille et du Bien-Être, la mise sur pied d'une commission d'enquête indépendante chargée de présenter un rapport public sur les méthodes en usage au bureau local du service de Bien-Être de la Mauricie et demande que la Corporation professionnelle des employés de Service Social se penche sur le comportement de deux de ses membres.

C'est à la suite d'une minutieuse enquête, menée par Mmes Lise Rivard et Michèle Guay, que le comité des Citoyens dénonce aujourd'hui, l'inefficacité du système de sécurité sociale et l'absence de scrupule de certains travailleurs sociaux.

L'affaire a pris les proportions que l'on connaît quand Mme Brigitte Bordeleau de Pointe-du-Lac se rendit, au début de juin, rencontrer le comité pour exposer son cas de pauvreté extrême.

Mme Bordeleau est une mère de six enfants qu'un mari alcoolique a abandonné à son sort il y a cinq ans. Elle est parvenue à force de labeur, à aménager un foyer décent dans un taudis qu'elle avait acquis à Pointe-du-Lac au prix de \$2.000. Cette maison a été payée complètement, mais étant une femme malade, Mme Bordeleau dut hypothéquer ce bien pour subvenir aux besoins de sa famille.

Ses revenus

Ses seuls revenus pendant ces

La Chambre de Commerce pose une série de questions pertinentes au Dr Guy Boisclair

Pourquoi la Commission scolaire autorise-t-elle des dépenses inadmissibles?

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — L'époustouflante polémique qui vient d'éclater entre la Commission scolaire de Trois-Rivières et le conseil municipal, même si elle végétait déjà depuis quelques mois, semble avoir donné l'éveil à un troisième corps public travaillant au bien de la population: la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Dans une de ses dernières résolutions, la Chambre de Commerce semble vouloir étudier la question de près, puisqu'elle implique directement l'économie trifluvienne et semble aussi vouloir s'insurger dans ce conflit pour en entreprendre la médiation.

Attendu que l'abolition de la taxe sur la machinerie industrielle a fait l'objet de déclarations tant du côté de la Commission scolaire de Trois-Rivières que du côté de la Corporation de la cité de Trois-Rivières.

Attendu que ces déclarations, publiées dans le quotidien local, ont retenu l'attention d'un grand nombre de personnes.

Attendu que la Chambre de Commerce de Trois-Rivières a pris une part active et constructive dans les négociations qui ont donné suite à l'adoption d'un règlement, par la Corporation de la Cité de Trois-Rivières, décrétant l'abolition de la taxe sur la machinerie industrielle.

Attendu que la Chambre de Commerce des Trois-Rivières a formulé, dans le mémoire qu'elle a présenté à la Corporation de la Cité de Trois-Rivières et aux industriels locaux, certaines conditions dont il faudrait tenir compte à tout prix, à savoir:

1. que le petit propriétaire n'en soit pas affecté.
2. que le financement de la ville se maintienne stable.
3. que les ententes conviennent aux industries.
4. que l'économie de la ville soit favorisée.

En conséquence, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières croit qu'il est de son devoir d'apporter les commentaires suivants:

1. la taxe supplémentaire de \$0.20 pour l'année 1967-1968 n'a aucun rapport avec l'abolition de la taxe sur la machinerie industrielle laquelle ne sera en force qu'à partir de l'année 1969-1970.
2. dans sa conférence de presse du 19 janvier dernier, le président de la Commission scolaire des Trois-Rivières dit ce qui suit:

"La Commission des Ecoles Catholiques de Trois-Rivières

peut-elle se permettre de souffrir une telle diminution d'évaluation?"

"Voilà la question que nous nous sommes posée en tant que représentants de la population! Nous sommes assurés d'une chose:

"La subvention d'équilibre budgétaire sera toujours calculée de façon à ce qu'elle représente la différence entre notre revenu normal, y compris la taxe au taux normalisé; les subventions statutaires et les autres revenus d'un côté, et les dépenses subventionnables d'un autre côté. Mais de quelle façon la Commission des Ecoles Catholiques de Trois-Rivières va-t-elle financer ces dépenses non subventionnées?" et le président de la Commission Scolaire de Trois-Rivières ajoute ce qui suit:

"Il faudrait donc que la Commission des Ecoles Catholiques de Trois-Rivières pénalise le particulier en augmentant le taux nécessaire à couvrir les dépenses non subventionnées..."

La Commission Scolaire de Trois-Rivières pénalise le particulier parce qu'elle porte le taux de taxation à un niveau plus élevé que le taux de taxation normalisé et ce, pour couvrir les dépenses non subventionnées "inadmissibles" par le ministère de l'Éducation.

3. la Commission Scolaire de Trois-Rivières impose un taux supplémentaire pour couvrir des dépenses inadmissibles.

Quelle est la nature exacte des dépenses inadmissibles? Pourquoi la Commission Scolaire de Trois-Rivières autorise-t-elle ces dépenses inadmissibles?"

La Commission Scolaire des Trois-Rivières prétend qu'il ne s'agit pas de lacunes administratives comme nous serions peut-être portés à le croire mais plutôt une offre de service supé-

rieure aux normes reconnues par le ministère de l'Éducation. Sommes-nous prêts à défrayer le coût de ces dépenses inadmissibles?"

4. La Chambre de Commerce de Trois-Rivières formule le vœu que les autorités concernées fassent preuve de compréhension et de collaboration et ce, dans le plus grand intérêt de la population de notre ville.

La chose est à espérer, car il semble bien que le terrain d'entente entre les deux corps publics est fort remué. On sait que le maire Matteau a refusé de rencontrer le Dr Boisclair en présence des journalistes pour régler la question. Par contre, la Commission scolaire ne tiendrait pas tellement à une rencontre entre les membres des deux corps au complet, car l'expérience a déjà été tentée et n'a porté aucun fruit, si ce n'est d'enliser chaque partie dans sa position de départ.

La résolution de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières est la suivante:

"Si nous opinions dans le sens contraire, nous serions et avec raison taxés de mauvaise foi".

Comme le président de la Commission scolaire le dit dans sa conférence de presse.

"Nous voulons le plus grand développement et le plus grand progrès de notre ville".

"Si nous opinions dans le sens contraire, nous serions et avec raison taxés de mauvaise foi".

Les hôpitaux de la région pourraient être paralysés par des journées d'étude

par André CHAMBERLAND

TROIS-RIVIERES — Les autres hôpitaux de la région pourraient être bientôt paralysés par des journées d'étude comme ce fut le cas à l'hôpital Sainte-Marie de notre ville le 9 juillet dernier.

Mécontents de la lenteur des négociations provinciales de leur convention collective, les employés de l'hôpital Cook, l'Hôpital Saint-Joseph et l'Hôpital Cloutier pourraient bien suivre l'exemple de leurs confrères de Sainte-Marie. Déjà à certains endroits des grèves de ralentissement ont eu lieu la semaine dernière. L'Hôpital Saint-Joseph serait le premier sur la liste.

Les principales clauses pour lesquelles la revendication se fait traitent particulièrement de la sécurité d'emploi, des contrats à forfait et du salaire. Ce que les syndiqués demandent, c'est le statu quo sur la presque totalité de la convention signée en 1966 et donc la conservation des droits acquis, ce qui constituerait 75 pour cent des articles de la nouvelle convention.

Causes

Les pourparlers qui durent depuis mai '68 semblent n'avoir débouché sur rien. Chacun reste ancré dans ses positions. La

partie syndicale accuse l'Association des Hôpitaux du Québec de retarder les négociations en refusant des rencontres plus nombreuses et plus fréquentes.

La semaine dernière, M. Jacques Olivier, conseiller syndical à la Fédération des services, avait déclaré que les parties ne s'étaient réunies que six fois par mois en moyenne depuis plus d'un an. La FNS requerrait des débuts de rencontres au moins cinq fois par semaine, mais la partie patronale s'y était refusée.

Les principales clauses pour lesquelles la revendication se fait traitent particulièrement de la sécurité d'emploi, des contrats à forfait et du salaire. Ce que les syndiqués demandent, c'est le statu quo sur la presque totalité de la convention signée en 1966 et donc la conservation des droits acquis, ce qui constituerait 75 pour cent des articles de la nouvelle convention.

c'est un secret de Polichinelle

Polichinelle a déjà fait des remarques en ce qui concerne les affiches de circulation sur toute la longueur des rues St-Olivier et St-Denis et il semble bien qu'elles n'ont pas été prises en considération. Encore hier, un autre accident sérieux s'est produit à l'intersection des rues St-Olivier et St-Georges parce qu'un motocycliste n'a pas vu, sans doute, l'affiche "arrêt-stop" installée en bordure du trottoir. Pour mettre fin aux nombreuses collisions qui surviennent dans ce secteur, Polichinelle recommande de suspendre les indications "arrêt-stop" au-dessus de la rue et d'inscrire la même signalisation sur la chaussée. L'expérience ne serait pas coûteuse à réaliser et donnerait de bons résultats.

L'industrie touristique est des plus florissantes en Gaspésie. Les résidents de cette pittoresque région font tout ce qui est humainement possible pour rendre agréable le séjour de milliers de visiteurs pendant l'été. Rien n'est laissé au hasard. La preuve? cette annonce vue par Polichinelle dans une vitrine de pharmacie... "Test de grossesse en cinq minutes!" Pour du service, on ne fait pas mieux.



MME GRIGITTE BORDELEAU, de Pointe-du-Lac, s'est associée au comité des Citoyens de Trois-Rivières pour dénoncer les méthodes utilisées par les travailleurs

(Photo Roland Lemire) sociaux du service de Bien-Être. On la voit sur cette photo en compagnie de M. Réal Ménard, membre du comité.

Le rapport financier de la locale indique un montant déficitaire de \$296,000

Un déficit à la Commission scolaire

SOREL (L.B.) — Les membres de la Commission scolaire de la ville de Sorel ont adopté le rapport financier pour l'année scolaire 1967-68. Les revenus se sont chiffrés à \$2,371,671.28, alors que les dépenses se sont élevées à \$2,668,457.55, amenant ainsi un déficit de \$296,786.27.

Ce rapport financier a été envoyé au ministère de l'Éducation pour approbation.

Au chapitre des revenus, soulignons que les taxes scolaires des contribuables de la ville de Sorel ont rapporté le montant de \$1,092,493.99. Par ailleurs les subventions du gouvernement provincial ont été de l'ordre de \$1,111,273.93, dont \$608,510 en équilibre budgétaire, \$225,050.95 pour frais d'administration et d'entretien et pour la rémunération du personnel enseignant,

\$156,430.80 pour construction et réparations d'écoles, et \$34,760 pour le transport des élèves.

Parmi les autres revenus, mentionnons que la Commission scolaire a reçu \$127,214.86 pour location d'écoles à la régionale Carignan et que la subvention fédérale tenant lieu de taxes scolaires a été de \$23,590.

Dépenses

Au chapitre des dépenses, un montant de \$897,356.20 a été consacré à la rémunération des directeurs d'écoles et de leurs adjoints, à celle du personnel enseignant régulier, à la fourniture de matériel didactique. Le salaire versé au personnel enseignant régulier au pré-scolaire a été de \$40,808.36 et à l'élémentaire, de \$593,129.08.

Les dépenses pour le transport des élèves se sont

élevées à \$78,011.41. Le service de l'équipement scolaire a coûté \$190,700, dont \$72,606.42 pour le salaire des concierges et \$27,313.24 pour le chauffage.

Le service de la dette a englobé un montant de \$389,863.41, dont \$256,500 pour le remboursement d'obligations, \$95,189.38 pour le paiement des intérêts sur obligations et \$37,236.53 pour les intérêts sur des emprunts à court terme.

Par ailleurs, la commission scolaire de la ville de Sorel a versé à la Commission scolaire régionale Carignan \$1,027,714.35 pour l'enseignement dispensé aux élèves sorelois du cours secondaire, et \$9,250 à la Sorel Intermediate School pour des élèves sorelois fréquentant les classes de la commission scolaire protestante de la région de Sorel.

Les autres dépenses ont été absorbées par le service social, le service des bibliothèques, le service d'éducation physique, le service de santé et celui des techniques audio-visuelles.

L'exercice financier de la Commission scolaire de la ville de Sorel, terminé le 30 juin 1968, accuse, donc un déficit de \$296,786.27, comprenant \$159,558.65 de dépenses de transfert à la Commission scolaire régionale Carignan, \$62,600 pour les spécialistes en anglais et éducation physique, \$25,795 pour le transport des élèves, \$30,054.06 pour la capitalisation et \$18,778.58 pour l'entretien et les réparations des écoles.

La Commission scolaire de la ville de Sorel a une dette obligatoire de \$1,650,500, alors que son actif se chiffre à \$5,460,345.75.

Rencontre prévue ce soir

Négociations chez les employés de la ville de Nicolet

NICOLET (R.L.) — Une importante rencontre est prévue ce soir, aux bureaux de la CSN, à Nicolet, alors que les deux syndicats groupant les employés municipaux de même que les policiers et pompiers se réuniront afin d'en venir à une entente avec les autorités de la ville de Nicolet.

Les membres du conseil de ville décideront alors s'ils acceptent les conditions salariales et de travail qui apparaissent dans la convention de travail de ces deux services municipaux.

Les deux parties tenteront de ratifier la convention de travail qui a été rédigée, depuis déjà quelques mois, par le syndicat.

Les citoyens se souviendront qu'en mai 1968, les employés de la ville de Nicolet de même que les policiers et les pompiers municipaux obtenaient leur accreditation syndicale de la Commission des relations du Travail du Québec.

Depuis ce temps, plusieurs

rencontres ont eu lieu et de nombreux pourparlers ont été effectués de part et d'autre en vue d'en venir à une entente cordiale.

La ville et les syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), représentant les policiers-pompiers de même que les employés de la ville, exception faite des chefs de département, traiteront des épineuses questions qui ont trait aux salaires, aux heures de travail de même qu'aux conditions de travail.

Cette rencontre, prévue pour ce soir, devrait avoir lieu dans un climat favorable, nous a-t-on laissé entendre. M. Jacques Leclerc est président du syndicat des employés de la ville tandis que M. Fernand Proulx est président de l'Unité des policiers-pompiers de Nicolet. Le maire de Nicolet, M. Rémi Lalche, dirigera la délégation du conseil de ville.



(Photo La Re, Nicolet)

Agrandissement de l'abattoir Jean Demers Inc.

DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ONT ÉTÉ ENTREPRIS, il y a quelques mois, chez Jean Demers Inc., de Gentilly, en vue de moderniser le système de production de cet abattoir. La nouvelle aile de l'entreprise ajoutera près de 40,000 pieds carrés de plus à la bâtisse et permettra de recevoir, une fois les travaux terminés, un équipement moderne et perfectionné qui permettra

éventuellement de doubler la production de cette usine. Un porte-parole de l'entreprise nous a laissé savoir que les travaux seraient complétés au cours du mois de septembre. La construction de cette nouvelle aile a été quelque peu retardée à cause de la grève dans l'industrie de la construction. La situation est redevenue normale et les travaux vont bon train.

Engagement de personnel au CEGEP de St-Hyacinthe

SOREL (L.B.) — La corporation du Collège d'enseignement général et professionnel a procédé à l'engagement de sept personnes, au niveau des cadres supérieurs et des cadres moyens de l'administration, et de vingt-cinq professeurs, lors de sa dernière assemblée régulière.

C'est ainsi que M. Georges Moore devient l'adjoint au directeur général pour l'option "textiles"; M. Jules W. Comtois, directeur du secteur des sciences pures; M. Ray-Marc Dumoulin, aide pédagogique in-

dividuelle et coordonnateur de l'éducation permanente; M. Pierre Demers, registraire du CEGEP; Soeur Bernadette Talbot de la communauté de la Présentation-de-Marie, adjointe à la pastorale; M. René Léger, conseiller d'orientation et M. Louis Duhamel, bibliothécaire.

En plus des vingt-cinq professeurs qui ont été engagés pour la prochaine année scolaire, on retrouve les engagements de deux professeurs pour les cours d'été et d'un aide aux appar-

La Fédération des loisirs de la région axe son plan d'animation sur l'information à tous les degrés

SOREL (L.B.) — Le plan d'animation aux loisirs-jeunesse de la Fédération des loisirs Richelieu-Yamaska Inc. travaille depuis le tout début à l'information des responsables de loisirs, à l'information de la population en général, sur les loisirs-jeunesse, à partir des goûts et besoins des jeunes.

Parallèlement, un plan de formation des responsables en loisirs-jeunesse a été entrepris, et donne déjà d'assez bons résultats.

L'information par des rencontres

Une bonne partie des responsables de loisirs a été contactée par le service d'animation aux loisirs-jeunesse. Ce sont autant les directeurs de la récréation que les responsables de comités de loisirs ou de comités de jeunes.

Le plan d'animation a eu comme premier objectif d'établir ces contacts et verra à les

Par une interpellation

Des pancartes de l'opération-jeunesse seront bientôt diffusées, non pas pour "faire de la publicité" mais pour interpellier tous les jeunes, dans tous les milieux et leur offrir à tous au moins une chance de collaboration. Ces pancartes les informent, en même temps du fait qu'il y a des comités de loisirs dans chacune des paroisses, qu'il y a une Fédération des loisirs et qu'ils peuvent participer en créant eux-mêmes les mécanismes de cette participation. Les émissions de radio auront aussi cet objectif.

Journal et la radio

Le service d'animation aux loisirs-jeunesse entretient depuis déjà quelques semaines des chroniques dans tous les journaux et stations de radio du territoire. Cette action tient compte du fait que la population en général et les parents en particulier ne doivent pas être les derniers informés de ce qui se fait pour les jeunes et surtout, que ces parents sachent qu'il se fait vraiment quelque chose pour les jeunes, qu'ils peuvent y participer par les comités de loisirs, et qu'ils peuvent par ces comités être consultés et prendre part aux décisions.

Nous ne voulons rien faire sur le dos de qui que ce soit.

Dossier Loisirs-Jeunesse

Il y aura la publication, d'ici quelques semaines, d'un dossier sur les loisirs-jeunesse. Ce dossier se divisera en deux.

— sondage sur les loisirs d'adolescents.

— enquête sur les loisirs des jeunes travailleurs.

Le but du dossier, ce sera d'informer tous les responsables de loisirs et la population en général sur ce que font les jeunes

de leurs loisirs et sur ce qu'ils veulent pour organiser leurs loisirs.

Le sondage chez les adolescents a été réalisé dans six Communautés scolaires régionales, chez 3,000 jeunes. Il s'agit d'un simple sondage, mais qui sera d'une très grande utilité pour tous les responsables de loisirs, et quant au degré de

aux différentes activités sportives ou culturelles par exemple, et quant aux goûts et besoins des adolescents en matière de loisirs et occupation de leurs temps libres.

L'enquête chez les jeunes travailleurs, c'est celle réalisée par la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), enquête dont le résultat fut confirmé lors de Carrefour 69, auquel fut représenté le plan d'animation aux Loisirs-jeunesse de la Fédération des loisirs Richelieu-Yamaska Inc.

Bottin des mouvements de jeunesse

Un bottin des principaux responsables de loisirs-jeunesse, des mouvements de jeunes en général, et des organisations destinées aux jeunes, sera aussi publié par le plan d'animation.

Ce bottin servira à parfaire les contacts entre tous les responsables du secteur "jeunesse" et les principaux leaders de la jeunesse.

Les clubs de jeunes

Le plan d'animation participe à plusieurs clubs de jeunes, de façon à prendre contact avec des jeunes déjà très actifs, de façon aussi à découvrir les leaders qui pourront multiplier l'action et qui voudront perfectionner leur milieu.

Plusieurs centres nous ont contactés pour des réunions avec des jeunes. Ces réunions sont des occasions par excellence pour sensibiliser les jeunes à leurs besoins et leur démontrer les nouvelles possibilités de réaliser leurs goûts.

De telles réunions ont été tenues en ce sens à Bedford, St-Hugues, St-Césaire, Roxton-Pond, St-Hyacinthe, Richelieu et McMasterville. D'autres sont déjà prévues pour Fargham,

En vue de l'appel nominal

Des groupes sont à la recherche de candidats à Nicolet

NICOLET (R.L.) — La fièvre électorale semble s'être installée pour de bon à Nicolet depuis qu'est intervenue une vacance au conseil de ville par suite de la démission du conseiller Gaston Allard.

En effet, des groupes se forment ici et là, en ville, et exercent des pressions auprès de candidats possibles et surtout éligibles, ce qui est très important.

Depuis l'annonce de la démission de M. Allard, plusieurs noms de citoyens sont apparus à la surface pour combler le poste vacant. Il semble toutefois que certains d'entre eux ne sont pas intéressés à embrasser la politique municipale et se porter candidat. D'autres par contre, ne sont pas éligibles et en ce cas, s'est vu refuser carrément par son épouse toute sollicitation auprès des citoyens de Nicolet.

A moins d'un minuscule travail de coulisse de la part d'un certain groupe, qui voudrait présenter un candidat à la toute dernière minute, la ville de Nicolet risque bien de se retrouver sans aucun candidat, lundi, le 21, lors de la mise en nomination qui se tiendra de midi à deux heures.

Comité féminin

Un comité formé de quelques femmes de Nicolet tente désespérément depuis un certain temps de "dénicher" une candidate pour les prochaines élections municipales.

Un nom a surgi des démarches et Mme Roland Bolduc, qui fut pressée par le comité de solliciter un mandat de deux ans et demi à la table du conseil, a préféré attendre à plus tard.

Rejoint au téléphone, Mme Bolduc nous a confirmé que le comité féminin avait exercé beaucoup de pressions sur elle et qu'elle recevait de toutes parts des demandes pour se présenter à l'hôtel de ville.

Mme Roland Bolduc, qui dit-elle avec son époux une entreprise de couture à Nicolet, a déclaré qu'elle avait réfléchi aux demandes du groupe de femmes, et qu'après avoir pesé le pour et le contre, elle a décidé d'attendre en 1971, prétendant qu'elle n'était pas encore prête pour le moment.

Elle s'est toutefois déclarée heureuse de la confiance que les gens mettaient en elle.

Pas question

Un contribuable, dont il est plus sage de taire son nom

était semblé-t-il fort intéressé à se lancer dans la lutte pour obtenir le poste de M. Gaston Allard.

Toutefois, il a rencontré au départ un adversaire de taille puisque son épouse ne l'entendait pas de la même façon, refusant systématiquement de voir son époux se lancer dans la lutte.

Le citoyen en question s'était même prému d'un bulletin de présentation il a dû rendre ce bulletin le lendemain au bureau administratif de la ville et attendre que son épouse revise ses positions.

Quoi qu'il en soit, les candidats de dernière heure sont toujours ceux qui font le moins de bruit avant la mise en nomination mais qui font une chaude lutte lorsqu'élections il y a.

Des subventions à deux localités du comté

NICOLET (R.L.) — M. Clément Vincent, député du comté de Nicolet et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce dans un communiqué que le ministère des Affaires municipales a versé dernièrement des subventions à deux municipalités du comté. Ces octrois sont pour travaux d'aqueduc et d'égoûts.

Les deux municipalités en question sont celle du village de St-Pierre les Bequets et celle du Grand St-Esprit.

Le village de St-Pierre les Bequets a reçu un chèque de \$8,395.28. La subvention totale dans ce cas avait été établie à \$104,941, payable en dix ans.

Dans le cas de la municipalité du Grand St-Esprit, elle a reçu une somme de \$967.76. Leur subvention totale est de \$12,097.63, laquelle est payable en dix ans.

MM. Vallée et Roch

Participation des chefs de police au congrès provincial

SOREL (L.B.) — Les chefs de police de Sorel et de Tracy, MM. Théodore Vallée et Anatole Roch, de même que le chef des pompiers de Sorel, M. Wilfrid Gallant, ont participé au 37e congrès de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, qui tenait cette année ses assises dans la ville de Rimouski.

Les récentes activités de l'Association ne sont pas étrangères au succès qu'a connu le congrès 1969, qui réunissait près de 4,000 chefs de police et pompiers, soit un nombre record.

On souligne que le travail de

l'Association au cours des dernières années a conduit à l'adoption de la Loi de la police (bill 14) et à l'adoption d'une Loi des incendies (les bills 78 et 79).

Au cours de l'année, l'Association a tenu deux colloques sur le crime organisé, l'un à Montréal et l'autre à Québec. On a également consacré une journée d'étude de la prévention des incendies.

Auparavant les chefs de police n'avaient de contact entre eux qu'à l'occasion du congrès annuel. Cette façon de procéder est désormais chose du passé.

Le consul de Tchécoslovaquie en visite à Pierreville

PIERREVILLE (L.S.) — Le 2 août prochain, Pierreville recevra la visite de M. Anton Vavrus, consul général de Tchécoslovaquie et de son épouse.

Une réception civique aura lieu au Centre culturel à 20 heures. De là, les distingués visiteurs se rendront à la salle Maurault où ils présideront le gala de débutantes.

M. Vavrus est docteur en droit de l'université Kominsky de Bratislava. Il a aussi étudié à Genève et à Londres.

Pendant plusieurs années, il a détenu le poste de secrétaire aux Affaires extérieures du parlement Tchecoslovaque. Reconnu comme journaliste distingué, il fut délégué par son pays à Moscou où il séjourna trois ans et demi à titre de correspondant radiophonique.

Il occupe son poste actuel à Montréal depuis septembre 1968. Il s'exprime assez bien en français et se dit des plus heureux au Canada.

Madame Vavrus est aussi journaliste. Elle fut rédactrice en chef du magazine tchécoslovaque à fort tirage "Notre monde".



M. Anton Vavrus



Mme Anton Vavrus

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

LE NOUVELLISTE

Joliette, mercredi le 16 juillet 1969



(Photo Léon Savard)

NOMBREUX SONT LES ENFANTS QUI, chaque jour, se rendent à la piscine du CEGEP de Joliette. On espère cependant que le nombre d'adultes sera plus considéra-

ble qu'il ne l'est actuellement. La piscine est ouverte tous les jours gratuitement pour les enfants et à prix modique pour les adultes.

Malgré des prévisions déficitaires

L'opération de la piscine du CEGEP continue

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Même si la Corporation du CEGEP entrevoit un déficit d'opération de quelque deux milles dollars, la piscine du CEGEP fonctionnera durant une période de huit semaines, gratuitement pour les enfants et très peu dispendieusement pour les adultes.

C'est là l'essentiel d'une conférence de presse que donnait lundi dernier le président de la Corporation du CEGEP de Joliette M. Roger Cloutier.

A cette occasion, le président avait convoqué tous les administrateurs du CEGEP, les dirigeants de toutes les municipalités avoisinantes ainsi que les directeurs des clubs de service.

M. Cloutier a tout d'abord déclaré que l'utilisation de la piscine durant la période estivale répondait à un

désir unanime du Conseil d'administration qui souhaite que chacun de ses actifs soit employé au maximum.

"La piscine, de poursuivre M. Cloutier, n'est pas uniquement à l'intention de la population de la cité de Joliette mais elle se veut un instrument de récréation pour toute la région".

Il a invité tous les organismes qui seraient intéressés à faire usage de la piscine à prendre les procédures nécessaires. "Nous ne voulons pas faire d'argent avec la piscine, avait déjà déclaré M. Jean-Louis Marchand, directeur du service aux étudiants. Nous ne voulons qu'utiliser à cent pour cent ce que nous avons. "La corporation n'exigera que le remboursement du coût d'opération de la piscine.

M. Cloutier a indiqué que les débuts de la piscine étaient fort prometteurs. Ainsi, de la période allant du 3 juillet au 9 juillet inclusivement, soit pour une période d'ouverture d'une semaine, il est passé 820 personnes aux portes d'entrée. Ceci va même en augmentant. D'après les calculs effectués, la piscine peut accueillir cent personnes à l'heure.

Le budget

En ce qui a trait au budget, il est déficitaire de \$1,984 sur les revenus sont de \$2,800 et les dépenses de \$4,584.

La cité de Joliette a versé la somme de \$1,200, le club Kiwanis \$500, le club Richelieu, le même montant, et l'on estime à \$400 les revenus du prix d'entrée, le soir.

Une somme de \$4,584 est prévue pour le salaire du responsable, des deux assistants, des deux concierges et des deux gardiens.

M. Cloutier compte sur la collaboration des clubs sociaux ainsi que sur la participation financière des autres municipalités. M. Josaphat Adam, premier magistrat de la municipalité de Saint-Thomas a pour sa part déclaré qu'il parlerait de la question lors de la prochaine assemblée des membres du conseil municipal. Une question se pose: Que feront les autres municipalités? Aucune n'avait délégué de représentants malgré l'invitation qui leur avait été lancée.

Le 24 juillet prochain

Le conseil municipal rencontrera M. Marchand

JOLIETTE (C.V.) — Dans une entrevue qu'il nous accordait cette semaine, le représentant de la population du comté de Joliette à la Chambre des Communes M. Roch Lasalle, nous informait que les membres du conseil municipal de la cité de Joliette rencontreront l'honorable Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale le 24 juillet prochain afin de discuter de la position de la cité en ce qui a trait aux zones désignées.

On se souvient qu'une intense campagne avait été menée il y a quelque temps par la Chambre de Commerce locale ainsi que par les conseillers municipaux afin que M. Marchand prenne en considération la situation de la périphérie joliettaise lors de l'élaboration du nouveau programme d'encouragement industriel.

M. Lasalle a indiqué que M. Marchand l'avait contacté afin que celui-ci prenne les dispositions nécessaires.

On sait qu'une zone désignée est plus considérée par les industriels parce que l'on peut bénéficier d'octrois gouvernementaux. La région de Berthier et celle de Saint-Jérôme sont désignées comme telles et malgré l'excellent travail que peut fournir le commissaire industriel de la cité, il est très difficile de lutter.

"Je ne demande pas, de dire M. Lasalle, qu'on favorise mon comté plus que les autres. J'exige simplement qu'on lui donne les mêmes chances que l'on accorde aux autres circonscriptions. Le commissariat industriel se verra ainsi faciliter la tâche".

M. Réal Pelletier à la présidence du Parti québécois de Montcalm

RAWDON — M. Réal Pelletier, de Saint-Alexis, comté de Montcalm, a été élu, la semaine dernière, président du comité provisoire du Parti québécois pour le comté de Montcalm.

Plusieurs personnes assistaient à l'assemblée de fondation de ce mouvement politique. M. Pelletier sera secondé dans sa tâche par M. Pierre Picard, de Rawdon, Raymond Venne, de Saint-Jacques, section Venne, de Saint-Liguori, et Alain Marion, de Saint-Liguori. Ils occuperont respectivement

les fonctions de secrétaire vice-président et caissier.

L'assemblée de l'élection d'un exécutif permanent aura lieu le 8 août prochain, en la salle municipale de Sainte-Julienne.

Dans un communiqué remis à la presse, on mentionne que toute personne intéressée à avoir des renseignements sur les activités du Parti québécois, section Montcalm, n'a qu'à entrer en communication avec M. Réal Pelletier, 839-6245.

Premier tournoi bénéfique du Parti québécois-Joliette

JOLIETTE — Le Parti Québécois de Joliette invite toute la population du comté de Joliette ainsi que les sympathisants des comtés avoisinants à participer à ce premier tournoi de golf annuel qu'il organise.

Tant les golfeurs débutants ainsi que les joueurs plus expérimentés sont invités à prendre le départ sur les verts du club de golf de Joliette. Tous auront des chances égales de gagner la palme grâce à un handicap équivalant à leur expérience.

Le tournoi se déroulera les 4, 5 et 6 août prochains. La distribution des trophées aura lieu le 6 août en soirée. M. Bernard Landry, candidat à la convention du Parti Québécois de Joliette, procédera à la distribution des trophées aux gagnants et en profitera pour rencontrer tous les sympathisants ayant participé à ce tournoi.

Cette manifestation constitue une excellente occasion pour tous de s'amuser à un prix raisonnablement bas. Des taux spéciaux sont prévus pour les dames et les personnes de moins de 18 ans. Le taux pour les hommes s'établit à \$10.00 et pour les dames (de même que pour les jeunes hommes de moins de 18 ans), il se chiffre à \$5.00. Une somme additionnelle de \$2.00 devra être déboursée par les joueurs ne disposant pas de l'équipement nécessaire.

Notons finalement que cinq trophées seront distribués aux gagnants. De plus amples renseignements peuvent être obtenus en contactant immédiatement le Parti Québécois de Joliette au 97 St-Paul, troisième étage ou bien en composant 759-2800.

Une bibliothèque régionale

On attend toujours la part financière des municipalités

JOLIETTE (C.V.) — "Je vois le jour où on aurait à la disposition du public de toute la région les services d'un bibliobus". C'est la vision que se faisait le président de la Corporation du CEGEP de Joliette qui, profitant d'une conférence de presse sur la piscine de cette institution, a voulu donner quelques renseignements sur les démarches qui sont actuellement en cours en vue de rendre la bibliothèque publique.

De fait, elle l'est. Le bibliobus de l'institution d'enseignement l'a déjà mentionnée dans une lettre à la municipalité. Il ne reste qu'à retirer du trésor québécois les sommes nécessaires.

L'un d'eux, un nombre considérable de volumes ont été prêtés aux lecteurs de toute la région. Cependant, pour améliorer la situation actuelle, il faudrait des fonds en plus grande quantité.

Rappelant que la cité de Joliette faisait déjà une grosse part, le président de la Corporation a formulé le vœu que tous se donnent la main afin d'avoir une bibliothèque des plus fonctionnelles.

Pour sa part, le conseiller J. M. Drainville de la cité joliettaise a rappelé que la contribution de la ville était de \$0.06 par capita et que toutes les municipalités de la région devraient collaborer dans une même proposition.

De cette façon, il serait beaucoup plus facile de retirer des octrois gouvernementaux puisque la bibliothèque serait régionale.

Ce sujet de discussion qui a déjà fait couler beaucoup d'encre est d'ailleurs à l'agenda de la prochaine assemblée du Conseil des comtés. Qu'en ressortira-t-il? Nul ne le sait.

En furetant dans Joliette

Le prochain budget pour la Corporation du CEGEP de Joliette se chiffrera à \$1,400,000 pour des fins éducatives et à \$700,000 pour des fins de mobilisation. C'est ce que révélait dernièrement le président de la Corporation, M. Roger Cloutier.

Le gouvernement régional, cela ne viendra pas vite. C'est la conclusion que l'on peut tirer à la suite de l'absence (encore une fois) des représentants des conseils municipaux des municipalités environnantes à une réunion à l'intention de tous. Seul Saint-Thomas avait un représentant en la personne de son maire. Comme de coutume, la cité de Joliette était là.

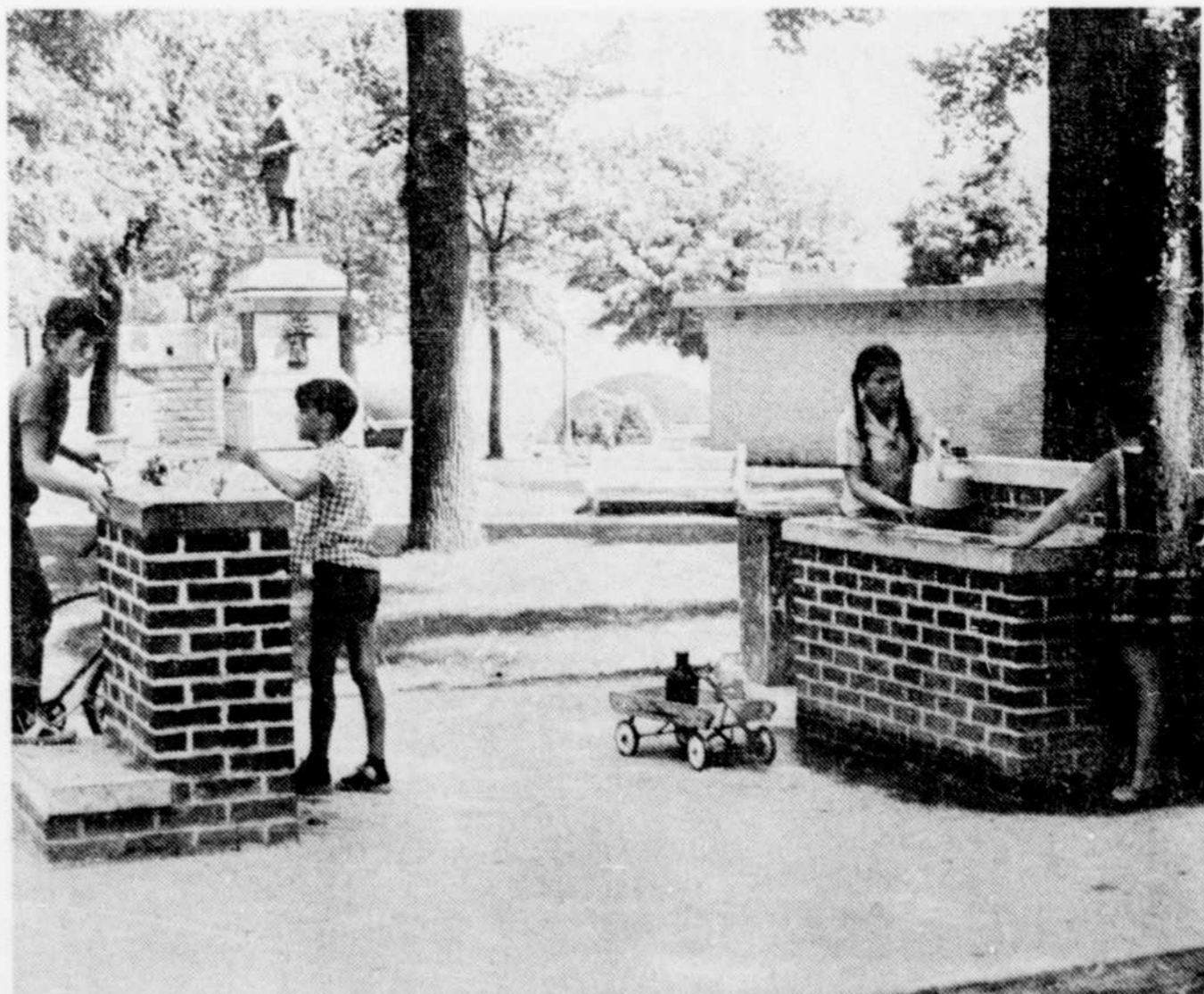
Lundi dernier, on faisait la prise de la Bastille. A cette occasion, les plus ardents fédéralistes ont vu leur sang français rejaillir et c'est pourquoi, on a fêté avec les Français. Très bonne raison pour une journée de congé.

De l'avis du conseiller Drainville, des villes d'importance moindre que Joliette réussissent à aller chercher d'importants octrois. Il aimerait bien que l'on fasse de même à Joliette et l'une de ces solutions serait sans aucun doute le gouvernement régional. Si tous pouvaient penser comme lui.

D'autres vont jusqu'à, s'imaginer que du bleu il irait au rouge. En effet, on sait que le président de la Chambre de Commerce a lancé une idée de terrain de stationnement avec Jean Mala. Or, il appert que l'un d'eux est en très bonne relation avec le docteur Robert Guenneville, futur aspirant, à la députation de Joliette. C'est à croire que nous sommes en présence d'un politicien arc-en-ciel.

Il serait bon de souligner le magnifique travail et l'intérêt que portent les propriétaires du magasin Versailles Chaussures pour garder la ville propre. Il n'est pas rare de voir l'un des employés passer un petit coup de balai sur le trottoir. Cela aide les employés de la ville.

Les jeunes de la ville voient arriver cela d'un bon œil tandis que les parents regardent, eux, leur porte-feuille. En effet, on nous rapporte que Beauce carnaval sera en ville la semaine prochaine, du 16 au 20, pour être plus précis.



(Photo Léon Savard)

VOICI L'ASPECT DE LA NOUVELLE FONTAINE du parc Renaud après que les employés municipaux eurent travaillé pendant plusieurs jours à la rénover. On s'attend maintenant à ce qu'elle ne soit pas brisée car auparavant, il y avait de nombreux bris. On sait que bon nombre de gens se rendent chaque jour à cette fontaine afin d'y boire cette eau que l'on qualifie de très bonne pour la santé.

Les loisirs à Joliette

Piscine du CEGEP

9.00 a.m. à 11.00 a.m. Enfants de moins de 12 ans

2.00 p.m. à 4.00 p.m. Enfants de plus de 12 ans

Ces enfants sont admis gratuitement à la piscine aux heures mentionnées.

8.00 p.m. à 11.00 p.m. Baignade publique. Entrée \$0.35

Bibliothèque

Cet endroit est fermé pour la période de vacances annuelles jusqu'au 28 juillet.

Stade de baseball

6.30 p.m. Ligue de baseball Bantam

8.00 p.m. Ligue de baseball Junior "B"

Parc St-Jean-Baptiste

6.30 p.m. Ligue de baseball Pee-Wee

Terrain Barthélemy Joliette

6.30 p.m. Ligue de baseball Pee-Wee

Terrain Bosca

9.00 a.m. à 4.00 p.m. Réserve uniquement aux enfants de Joliette et de St-Charles-Borromée qui fréquentent les terrains de jeux.

4.00 p.m. à 8.00 p.m. Le public est admis gratuitement à cet endroit et des instructeurs de natation surveillent la plage publique.

Terrain Maria-Goretti

9.00 a.m. à 4.00 p.m. Athlétisme... Football... Handball...

Adolescentes... pré-adolescentes... adolescents.

Ce terrain peut également recevoir le public durant la journée mais la plage n'est pas surveillée.

TRAHAN CONFECTION
Exclusivité Féminine
430, 44 AVENUE GRAND'MÈRE

VENTE Soleil

JUILLET '69

ELLE DURERA 2 GRANDES SEMAINES
du JEUDI MATIN le 17 JUILLET
au SAMEDI le 2 août

TRAHAN CONFECTION
Exclusivité Féminine
430, 44 AVENUE GRAND'MÈRE

Durant cette vente soleil...
Les SPÉCIAUX brilleront par leur valeur...
Les PRIX grilleront de réduction...
Vous brûlerez d'envie de posséder les articles présentés...
Vous vous consumerez de regret si vous ne visitez pas

VOTRE MAGASIN TRAHAN CONFECTION Inc.

Afin de faciliter à notre personnel, la préparation de cette GIGANTESQUE VENTE SOLEIL '69, nous devons tenir notre établissement FERMÉ toute la journée MERCREDI, contrairement à notre bonne habitude et ceci POUR MIEUX VOUS SERVIR!

Soyez les bienvenues...

À VOTRE CHIC MAGASIN

TRAHAN CONFECTION inc.
Exclusivité Féminine
430, 44 AVENUE GRAND'MÈRE

Ouvrez jeudi
et vendredi
soirs
jusqu'à 9^h30

N.B.: Un vaste terrain de stationnement aménagé à votre intention avec sortie sur les 6e et 7e Ave. est à votre disposition à l'arrière du magasin.
TRAHAN CONFECTION INC.



(Photo Claude Rondeau)

Récompenses de longs services à la Melcher's

A LA DISTILLERIE MELCHER'S DE BERTHIERVILLE, on a remis des épingles en or, comme souvenir de 25 ans de service à trois employés de l'accise. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. N.E. Ferland, directeur régional des droits de l'accise, M. J.P.R. Côté un récipiendaire, M.

Henry Sink, gérant, M. J.B.G. Barette, un autre employé ayant 25 ans de service, M. Robert Thibeault, gérant général de l'usine de Berthierville et M. J.P. Boucher, un officier de l'accise qui a 25 ans de service.

Historique préparé par la Jeune Chambre

Les origines de St-Alexis-des-Monts remontent à près d'un siècle

ST-ALEXIS-DES-MONTS (MB) — Relativement à la classique de canots qui sera présentée pour la huitième année d'affilée, la Jeune Chambre de cette municipalité qui organise, depuis ses tout débuts, cet événement sportif de l'année, à St-Alexis-des-Monts, a préparé un historique vraiment remarquable des origines de la municipalité, et dont il est fort intéressant d'en connaître le contenu.

Les origines de St-Alexis-des-Monts remontent à près d'un siècle. Mais, de tout temps, la région a été le cadre d'un commerce existant encore et qui a contribué à la survie de la première colonie française.

L'histoire veut que St-Alexis fasse partie d'une "chaîne de trappe", c'est-à-dire un territoire où la chasse et le pêche sont favorables à ceux qui la pratiquent. Ces activités deviennent de plus en plus un sport, alors qu'elles étaient l'occupa-

tion première de ceux qui ont développé la région.

Il va s'en dire que des hommes, Indiens ou Blancs, ont utilisé un moyen de locomotion qui était le canot. Avant les routes, on se rendait dans ces montagnes par voies d'eau, d'où l'idée de faire une course de canots, rappelant ces temps héroïques.

D'où également les raisons qui nous font reviser de rendre professionnelle une activité qui, pour nous, a presque toujours été un mode de vie, et de survie. Le canot, pour plusieurs d'entre nous, et nos pères, est un moyen de transport qui ne peut être remplacé par aucun autre pour ce qui a été longtemps notre gagne-pain.

Cette course 1969, la huitième pour la Jeune Chambre de St-Alexis, prend un aspect tout à fait différent, cette année.

Menacée de disparaître depuis sa formule originale, ou les activités se limitaient à une course

pure et simple, la Jeune Chambre a décidé de donner le coup d'"aviron" décisif en créant un programme qui permettra à la population de partager avec nous, nos montagnes, nos lacs, nos sites de séjour dans la nature et nos festivités, pendant une fin de semaine.

Particularité tout à fait intéressante, au cours de ces festivités, les marchands se sont concertés pour remettre à la mode un principe de commerce oublié. A l'époque des trappeurs et des colons, il était de mode de payer bon marché les choses usuelles. Sans prétendre revenir aux prix du 17e siècle, tous les marchands de St-Alexis offriront leur marchandise à des prix qui sont des souvenirs pour le consommateur d'aujourd'hui.

Et ce qui rendra cette compétition vraiment particulière, à l'encontre des autres courses de canots, connues, c'est qu'ici, les canotiers doivent avironner contre le courant naturel de la Rivière-du-Loup, à l'exemple identique des pionniers de la paroisse qui remontaient alors la rivière pour fins de trappeage.

De plus, tous pourront voir cette compétition, deux routes servant le public, et qui sillonnent parallèlement ce parcours, offrant du même coup, un véritable spectacle aux amateurs, et en de multiples endroits, d'où l'on pourra, tout au long de cette harassante périple, encourager ces vaillants canotiers.

Ces parcours et lieux sont considérés comme un site privilégié et dignes de leurs nombreuses légendes.

Échos Nord

Le nouveau conseil de l'O.T.J. de Ste-Angèle de Prémont, a été formé, récemment, et il est ainsi constitué: Charles Bergeron, président; Clément Leblanc, vice-président; Serge Lacoursière, secrétaire et Mlle Isabelle Vadeboncoeur, conseillère.

Lors de la dernière réunion générale de l'Association Provinciale des Restaurateurs du Québec, tenu à Montréal, à la Centrale des Restaurateurs, M. Laurent Lambert, du Restaurant "Flamingo", de Louiseville, a été élu directeur à l'unanimité, pour l'exercice 1969-1970.

Félicitations à M. Lambert pour cet honneur qui rejait, lit sur la profession, dans toute la région.

Depuis quelques années, un esprit de bonne compréhension règne entre la ville de Louiseville et la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé.

A preuve, le prêt gratuit de la grande strade, au Stade municipal, pour les activités d'engurgure, dont la parade des animaux, sur ce terrain.

Le couvent de Ste-Ursule, dans le comté de Maskinongé, aurait atteint son centenaire d'activités, en 1970.

Malheureusement, avec les changements nombreux qui sont survenus dans le domaine de l'Education, cette institution a fermé ses portes à la pédagogie, en juin dernier.

Il fut une époque où l'on pouvait compter, à Ste-Ursule, chez les religieuses de La Providence, une École Normale, pour filles, une école des Arts Ménagers, un hospice pour vieillards, un Jardin de l'"Enfance", en plus des cours réguliers dispensés aux centaines de jeunes.

La ville de Louiseville possède trois terrains de stationnement, soit celui à l'intersection des rues St-Charles et Ste-Marie, dans la partie nord-ouest de la ville, à l'arrière de l'Hôtel Windsor, et enfin, à l'arrière de l'église paroissiale, en bordure de la rue St-Jacques, face au Collège de Louiseville.

La récolte de trefle promet beaucoup dans le comté de Maskinongé. Il semblerait, cependant, que pour le foin, les résultats seraient moindres qu'en 1968.

De nombreuses personnes ont n "faible" pour le jeu "discipline" serait, hors de tout doute, dans le secteur estival de Val-Joli, en paroisse de Louiseville ou les propriétaires de chalets et leurs invités s'en donnent à cœur joie à ce jeu dont la popularité semble vouloir prendre beaucoup d'ascendant.

Les travaux de la route du rang Barthelemy (St-Léon), via Ste-Angèle de Prémont, sont très avancés et on y circule maintenant sans encombre.

De la dynamite, en quantité, et le lourd équipement de ces travaux routiers ont été employés pour passer à travers des masses de galets de pierre et des mini-montagnes.

L'entreprise est sous la direction de l'entrepreneur, Léopold Paillet, de St-Léon le Grand, comté de Maskinongé.

M. Armand Veillet est nommé membre honoraire de la Jeune Chambre

LOUISEVILLE (D.N.C.) — M. Armand Veillet, né à Ste-Thécle le 4 février 1920, vient d'être nommé membre honoraire



M. Armand Veillet

de la Jeune Chambre de Commerce de Louiseville.

Né à Ste-Thécle, le 4 février 1920, M. Armand Veillet se lança dans la grande aventure en faisant ses débuts à l'école primaire de ce coin pittoresque de

la Haute-Mauricie. De 1933 à 1938, il suivit un cours commercial à Victoriaville avant de graduer au Mont Saint-Louis de Montréal en 1940. Il se perfectionna ensuite au "O'Sullivan Business College pour être promu membre honoraire du Dale Carnegie Course, en 1952.

Entretiens, M. Veillet fit partie de l'Ordre des Chevaliers de Colomb comme membre du 4e degré et s'occupa activement de la commission scolaire de Grand Pré. Il fut président de la Jeune Chambre en 1958-59 et les années suivantes, soit 1959-60, il remplit la fonction de vice-président régional des Jeunes Chambres.

Aujourd'hui, M. Armand Veillet s'occupe d'assurance pour l'Alliance de la Mutuelle-Vie. Il est marié à Raymonde Cholette qui lui a donné trois charmantes filles: Carmen, Evelyne et Josée. Son passe-temps favori se résume à la chasse. Cela ne l'empêche pas de pratiquer de temps à autre le curling et le golf.

Déménagement à la nouvelle Caisse populaire

LOUISEVILLE (M.B.) — On s'occupera au cours de la fin de semaine du 26 juillet, de déménager les effets de la Caisse Populaire de Louiseville, au nouvel édifice qui vient d'être construit, à l'intersection des rues St-Laurent et St-Antoine.

La Caisse populaire de Louiseville qui date de 1943 à toujours eu son édifice sur la rue Ste-Marie, et a eu deux gérants depuis sa fondation, soit MM Joseph Pichette et J.-Roland Bellemare, de Louiseville.

Le nouvel immeuble est ce qu'il y a de plus fonctionnel et de plus moderne.

Il y aura service pour les déposants à l'extérieur et un vaste stationnement est prévu pour les sociétaires ou autres clients.

Déjà, on a fait le transfert des dépôts de nuit à la nouvelle construction qui a été érigée par De Blois Construction Ltee de Louiseville et Trois-Rivières. Quatre résidences avaient été achetées par la Caisse Populaire de Louiseville pour faire place à la nouvelle bâtisse et pour le terrain réservé aux sorties et stationnement.

Le président actuel de cette Caisse est Me René-R. Béland, notaire, de Louiseville.

LE MONDE... en 24 heures



Neil Armstrong n'en est pas à ses premières armes

par France-PRESSE

Né à Wapakoneta, dans l'Ohio, le 5 août 1930, "bachelor of Science" en aéronautique de l'université Purdue, université de la Californie du Sud, pilote des forces aéronavales de 1949 à 1952; 78 missions pendant la guerre de Corée-attaché au Centre de recherches Lewis en 1955, puis à la station NASA pour les vols à très grande vitesse, à la base aérienne Edwards, Californie. A ce titre, il pilota le X-15 à plus de 200.000 pieds d'altitude, une vitesse d'environ 4.000 milles à l'heure. Récipiendaire, en 1962, de l'Octave Chanute Award décerné aux personnalités les plus distinguées en matière de sciences aérospatiales-astronautique depuis septembre 1962-commandant de la cabine Gemini 8 en mars 1966, il fut le premier civil à qui la NASA eût jamais confié une mission dans l'espace. Il réussit, à cette occasion, une "première mondiale de l'aéronautique": le premier amarrage de deux véhicules gravitant séparément autour de la terre.

Marié et père de deux garçons, Eric, 12 ans et Mark, 6 ans.

Edwin Aldrin est détenteur d'un important record

Edwin Aldrin, pilote du module lunaire.

Né à Montclair, dans le New Jersey, le 20 janvier 1930. Bachelier de Science de l'Académie militaire de West Point, en 1951, docteur en sciences astronomiques du Massachusetts Institute of Technology en 1963. Grade: colonel des forces aériennes. Pilote à partir de 1952, 66 missions au cours de la guerre de Corée. Astronaute depuis 1963. Copilote de la cabine Gemini 12, en novembre 1966, il mit en pratique le sujet de sa thèse de doctorat: "La manœuvre de rendez-vous entre véhicules gravitant sur orbite terrestre". Etablit en outre un record qui lui appartient toujours, avec une "sortie dans le vide" de plus de 8h 1-2. Marié et père de trois enfants: Michael 13 ans, Janice 12 ans et Andrew 11 ans.

Michael Collins: pilote de la cabine de commande

Michael Collins, pilote de la cabine de commande.

Né à Rome, Italie, le 31 octobre 1930. Bachelier de Science de l'Académie militaire de West Point, d'où il sortit pour embrasser la carrière militaire. Grade: lieutenant des forces aériennes des Etats-Unis. Ancien pilote d'essai du Flight Test Center de la base aérienne Edwards. Astronaute depuis 1963. En juillet 1966, il prit part au vol Gemini 10: rendez-vous, suivi de jonction, parfaitement réussi, entre deux engins indépendants — un deuxième rendez-vous, après changement d'orbite, avec une autre fusée — une "marche spatiale". Marié et père de trois enfants: Kathleen, 10 ans, Ann 7 ans et Michael 6 ans.

Les premiers facteurs interplanétaires...

NEW YORK (AFP) — Les astronautes d'Apollo 11 seront les premiers facteurs interplanétaires de l'histoire.

Au cours de leur visite sur la lune, Neil Armstrong et Edwin Aldrin vont obtenir à la main une lettre avec un cachet fourni par M. Winton Blunt, ministre américain des Postes et portant l'inscription suivante: "Atterrissage lunaire U.S.A., 20 juillet 1969".

Ils auront aussi en leur possession une gravure qui, une fois de retour sur terre, servira au tirage d'une émission commémorative spéciale à dix cents. Le timbre, horizontal, montrera un astronaute en train de débarquer sur la lune à la lumière d'un "clair de terre".

La lettre, le cachet et la gravure seront, comme les astronautes eux-mêmes, soumis à une quarantaine de trois semaines avant d'être remis aux postes américaines.

Le timbre commémoratif ne pourra donc être mis en circulation qu'à la fin du mois d'août.

Collins ne pourra voir le débarquement sur la lune

CAP KENNEDY, Floride (AFP) — Y aura-t-il un Américain, un seul, qui, dans la nuit du 20 au 21 juillet, ne sera pas penché devant son poste de télévision pour assister aux premiers pas sur la lune de Neil Armstrong? Oui, il y en aura au moins un, Michael Collins.

Ce n'est pas que le pilote de la cabine de commande "d'Apollo 11" se désintéresse des évolutions de ses camarades, loin de là. C'est seulement, comme il l'a lui-même fait remarquer avec une pointe de mélancolie, lundi soir, au cours de la dernière conférence de presse des cosmonautes qu'il n'y a pas de poste de télévision dans son habitacle.

Resté seul sur orbite lunaire d'attente pendant que ses coéquipiers, à bord du "module lunaire", à la conquête de notre satellite, Michael Collins sera cependant en contact radio avec eux.



Neil Armstrong

Edwin Aldrin

Michael Collins

A leur retour de leur voyage sur la lune

Pendant trois semaines les trois astronautes seront isolés du monde extérieur

par Louis DEROCHE

HOUSTON (AFP) — Rançon de la gloire: la plus rigoureuse des quarantaines attend les premiers explorateurs de la lune à leur retour sur terre. Ils devront attendre avant de côtoyer à nouveau les "terriens" et de pouvoir participer à l'éclatante réception qui sera donnée en leur honneur à la Maison Blanche que le "laboratoire de réception lunaire" les ait déclarés exempts de toute maladie susceptible de contaminer notre planète.

Pendant trois semaines, totalement isolés du monde extérieur, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins meneront une vie de pseudo-pestiférés. Le trio lunaire, la capsule et les 36 kilos de "cailloux de la lune" rapportés ne doivent en aucun cas exposer la terre aux ravages d'une épidémie d'autant plus catastrophique qu'elle pourrait, en théorie, différer de tous les maux connus.

Les précautions les plus grandes ont été prises. Armstrong et Aldrin qui, si tout va bien, passeront les 20 et 21 juillet une vingtaine d'heures sur la lune et Collins, leur compagnon de route, arriveront le 27 au "laboratoire de réception lunaire" de Houston où ils effectueront leur quarantaine. Celle-ci commencera effectivement dès le moment où les deux "Lunaires" re fermeront sur eux l'écouille en direction d'Apollo 11, gravitant à 112 kilomètres d'altitude sur orbite lunaire. Là, ils retrouveront Collins aux commandes de la capsule. Les trois astronautes dont la quarantaine a été fixée, en fait, à vingt-et-un jours, mettront alors le cap vers la terre qu'ils atteindront le 24 juillet.

Une roulotte

Dès que la capsule aura pris contact avec l'océan Pacifique, elle sera transportée sur le point d'envol du porte-avions Yorktown et aussitôt enfermée à l'intérieur d'une longue caravane de tourisme en aluminium. Après avoir gagné Hawaï, la caravane avec son précieux chargement sera hissée à bord d'un super-cargo aérien start'ler qui se posera près de Houston.

Les premiers visiteurs de la lune, toujours dans leur roulotte

La LUNE n'a pas encore livré tous ses secrets à l'homme

• Apollo-11 contribuera à combler ces lacunes

par Marie-Pierre LARRIVE

Que savons-nous de la lune? Peu de choses. Que c'est l'astre qui éclaire nos nuits et influe sur nos marées... que c'est un corps céleste sans atmosphère, ni vents, ni humidité, bombardé par une pluie de météorites, qui tourne autour de la terre en 27 jours, 7 heures, 43 minutes... que son relief accidenté présente pics, failles, cratères, "mers" et "océans"... que c'est bien tout ce que les observations de nos savants nous ont appris sur la lune.

D'où vient-elle, comment s'est-elle formée, a-t-elle évolué? Les théories abondent:

— La lune et la terre sont des planètes sœurs, formées de concentrations de masses gazeuses qui se séparèrent du soleil, il y a plus de quatre milliards d'années.

— La lune faisait autrefois partie intégrante de la terre, dont elle a été arrachée par un cataclysme.

— La lune est totalement étrangère à la terre, formée quelque part dans le système solaire, elle a été happée par l'attraction de notre planète.

— La lune est un corps volcanique. Ses cratères ont vomi la lave qui, en coulant, a creusé ses failles. Son noyau est encore en fusion. La lune renferma autrefois de l'eau et, partant, une atmosphère.

— La lune n'est qu'un gigantesque caillou froid et mort. Son relief fut taillé par les météorites qui s'écrasèrent à sa surface.

Expériences projetées

Théories que tout cela. A la veille de poser le pied sur la lune, l'homme ne sait presque rien d'elle.

"Apollo 11" doit contribuer à combler ces lacunes. Neil Armstrong et Edwin Aldrin ne se contenteront pas de faire quatre pas sur la lune et d'y planter le drapeau américain. Ils vont recueillir des échantillons du sol lunaire qui seront minutieusement examinés, analysés, désintégrés, atomisés, mesurés, décomposés et traités chimiquement. Ils vont déployer un appareil destiné à capter les particules de vent solaire. Ils vont installer un réflecteur-laser capable de mesurer à quelques centimètres près la distance entre la terre et la lune et les variations d'orbite et de rotation des deux planètes. Ils vont enfin et surtout déposer sur la lune un sismographe ultra sensible.

Construit sous la direction du Dr Gary Latham, à l'observatoire géologique de l'Université Columbia de New York, ce sismographe est le plus sensible mis au point. Expérimenté il y a

ultra-moderne, acheveront leur voyage de retour sur la plate-forme d'un camion qui les conduira jusqu'à un tunnel accordéon en plastique accédant au "laboratoire de réception lunaire". Une visite approfondie, sous la conduite de ses dirigeants, m'a pleinement rassuré sur le sort qui sera réservé aux captifs volontaires.

Armstrong, Aldrin et Collins, hermétiquement isolés derrière deux "barrières biologiques" inviolables vivront confortablement aux plus lointaines extrémités. Leur vie tiendra à la fois de l'hôpital, du cloître et de la salle d'études.

"Nous ne leur offrirons pas de la cuisine française mais nous essaierons de les gâter. On leur servira ce qu'ils aiment le mieux..." a déclaré le docteur Kemmerer.

Ce jeune médecin porte une des tenues dont seront revêtus les héros d'Apollo 11 dès leur retour sur terre. C'est un "jump-suit", léger, combinaison de couleur réséda, en caoutchouc léger et confortable, fermeture éclair médiane, ceinture souple de même tissu.

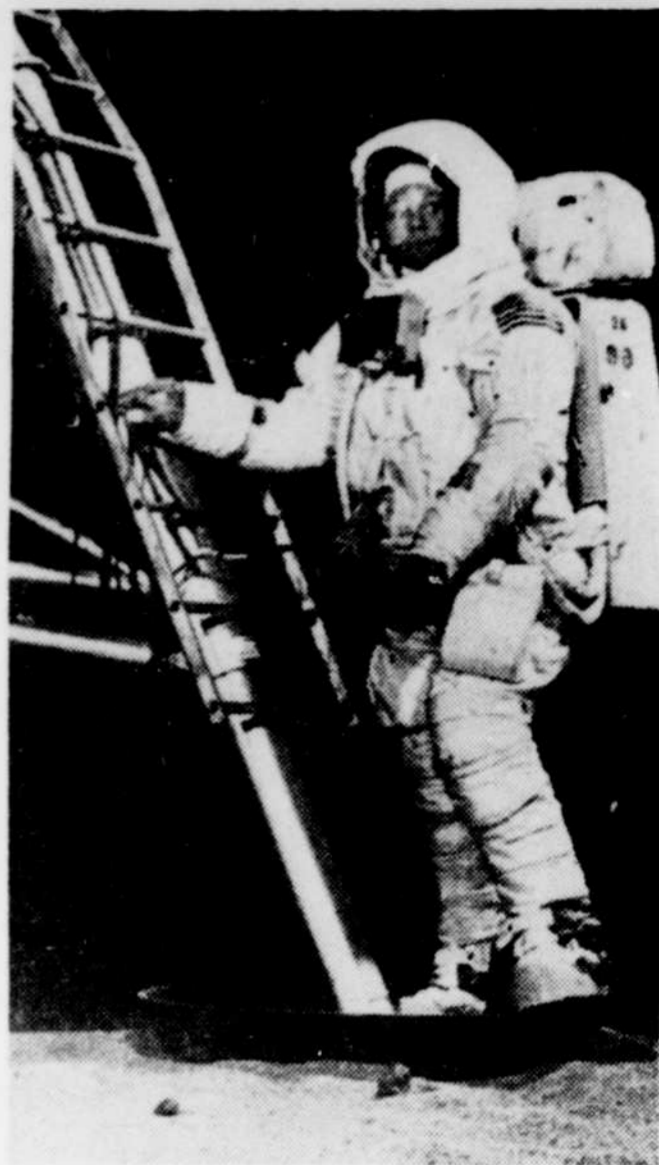
Quand les premiers excursionnistes de la lune ne porteront pas cette tenue sportive, ils auront certes une allure moins fringante. Leur uniforme numéro deux, blanc de la tête aux pieds, se composera d'un pantalon et d'une veste de cotonnade. Ce costume sera complété d'espadrilles et d'une toque ronde.

Nombreux compagnons

Tant d'hommes ainsi vêtus évoluent autour de tant de machines mystérieuses aux chromes rutilants que l'on se croirait parmi les spécialistes des transplantations cardiaques du docteur Denton à Cooley. Les trois astronautes d'Apollo 11 auront une quinzaine de compagnons de réclusion derrière la première "barrière biologique" du laboratoire de quarantaine.

Il y aura deux docteurs spécialistes de la microbiologie et de la médecine préventive, cinq aides de laboratoire, le technicien chargé d'escorter les trois hommes depuis leur récupération au milieu des flots, un cuisinier, deux stewards, un spécialiste des rayons X, un ingénieur-mécanicien, un photographe et un représentant des services d'information de la NASA.

quelques mois à New York, il enregistra les moindres détails d'une légère secousse survenue en Alaska, qu'un sismographe classique, placé comme témoin à côté, ne put capter. Une fois installé sur la lune, il pourra transmettre sur terre les ondes de choc provoquées par l'impact des boîtes des astronautes sur le sol lunaire.



LE PREMIER HOMME A METTRE LE PIED SUR LA LUNE, le commandant Neil Armstrong, réalisera un rêve de jeunesse au cours de la nuit du 20 au 21 juillet. Armstrong a répété cette manœuvre de débarquement plusieurs fois.

La mémoire est une faculté qui oublie

Il y a quelque temps, la plupart ont augmenté le prix de la gazoline à 11c le gallon plus cher que FOUCHER Inc.

FOUCHER Inc. a refusé d'augmenter les prix.

Plusieurs automobilistes ont réalisé que sans FOUCHER Inc. la gazoline se vendrait plus cher et ils sont revenus chez FOUCHER Inc. pour quelque temps.

Vu que FOUCHER Inc. refusait d'augmenter les prix les autres ont été obligés de baisser les prix.

C'est alors que la mémoire entre en jeu.

Oubliant que sans FOUCHER Inc. ils paieraient plus cher, plusieurs automobilistes nous ont laissés et ainsi ont fait baisser notre volume.

Heureusement que plusieurs ont de la mémoire et continuent de nous supporter pour nous aider à maintenir les prix raisonnables.

Ceux qui nous abandonnent doivent au moins dire MERCI à nos supporteurs qui leur permettent de bénéficier de prix raisonnables même s'ils oublient, car à cause de nous les autres ont été obligés de baisser les prix.

La mémoire est une faculté qui oublie



J. August Foucher, PRESIDENT

Foucher Inc.
Shawinigan
et
Louiseville

Ceux qui ne savent pas encore que sans FOUCHER Inc. la gazoline se vendrait plus cher, ne le sauraient jamais.

Bon de valeur
Berlitz
vous offre \$170
pour ses cours de langues

Apprenez le français, l'espagnol, l'anglais, l'allemand ou toute autre langue, en la parlant dès le début du cours, selon la méthode Berlitz la plus facile... la méthode Berlitz. Etudiants et adultes! A vous de choisir.

Cours d'été collectifs — Apprenez un groupe, en pair, en apprend, c'est plaisant! Ecrivez nous pour un crédit de \$75, ou de \$170.

Cours privés — Pour des progrès plus rapides. En tête-à-tête avec votre professeur, vous parviendrez à une parfaite maîtrise du vocabulaire et de la prononciation, c'est ce que nous avons de mieux! Venez Appeler! ou écrivez à l'école Berlitz la plus proche de chez vous. Inscrivez-vous dès aujourd'hui. Dépêchez-vous! les cours débutent le 28 juillet.

Trois-Rivières, Tél. 378-2811

Shawinigan, Tél. 537-0416

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

* Présentez ce bon chez Berlitz, afin de bénéficier d'un crédit de \$75, ou de \$170, lors de votre inscription pour les cours d'été collectifs. Ce bon n'est valide que pour la séance d'août.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RECREATION DE PLESSISVILLE, M. Gilles Guay, souligne que le Centre des loisirs doit être le carrefour de toute la population pour l'organisation d'activités pour les temps libres. L'animation est d'une importance capitale pour qu'un tel édifice joue le rôle pour lequel il a été construit, ajoute M. Guay. Un premier pas est accompli dans ce domaine par M. Nor-

mand Isabelle, (à gauche sur la photo) qui dirige le travail des moniteurs en devoir sur les terrains de jeux durant la saison estivale. M. Gilles Guay (à droite sur la photo) échange des opinions avec le coordinateur. Quant à Nathalie, bambine de 4 ans qui tient son père par la main, elle semble déjà s'intéresser aux projets des grandes personnes.

En provenance d'autres commissions scolaires

La Régionale établit les conditions d'admissibilité des élèves

DRUMMONDVILLE — La Commission scolaire régionale Saint-François adoptait, à sa session régulière du 25 juin 1969, la résolution suivante:
Il est proposé par le commissaire Gérard Bergeron, et unanimement résolu ce qui suit:
"Que l'extension juridique de tous les contrats signés par les commissions scolaires de la province de Québec avec les institutions associées de leur territoire soient acceptées par la Commission scolaire régionale Saint-François pour l'année scolaire 1969-70."
Que la Commission scolaire régionale Saint-François s'engage à payer les frais de scolarité de tout élève de notre territoire qui devra fréquenter des cours dispensés par d'autres Commissions scolaires, en autant que ces cours ou options soient reconnus par le ministère de l'Éducation.
Nonobstant le paragraphe précédent, il appartiendra à l'Administration pédagogique de la Commission scolaire régionale de Saint-François, de déterminer si les cours et les options que des élèves du territoire sont suffi-

samment importants et essentiels pour que la Commission scolaire régionale Saint-François assume lesdits frais de scolarité.
Que toute Commission scolaire dispensant des cours à nos élèves soit tenue de produire un certificat de fréquentation au plus tard le 30 septembre 1969.
Que tout élève sous la juridiction d'une autre commission scolaire qui désire s'inscrire dans nos écoles en septembre 1969, soit tenu de produire un engagement écrit de sa commission scolaire ou d'un organisme responsable, à l'effet que les frais de scolarité seront payés.
Que le président et le secrétaire-trésorier soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire régionale, Saint-François les ententes à intervenir à cette fin.
Le tout sujet à l'approbation des autorités du ministère de l'Éducation conformément aux dispositions "des articles 226 et 496 de la Loi de l'Instruction Publique."
La Régionale prie donc les élèves du secondaire qui dési-

rent continuer leurs études dans des écoles autres que celles qui dirigent la commission scolaire régionale Saint-François, de venir demander à M. Gilles Blanchard, directeur du service personnel aux étudiants, au Centre administratif de la Régionale, la formule nécessaire à cette fin.
Toutes ces demandes doivent être faites avant le 1er août 1969."

Colloque à l'école Jean-Nicolet

L'union permettra un rendement plus efficace au domaine des loisirs

VICTORIAVILLE (JPB) — Lors du dernier colloque sur les loisirs, tenu dernièrement à l'école polyvalente Jean-Nicolet, les participants ont passé à l'étude trois des principaux points auxquels ont à faire face les différentes commissions de loisirs.
Ils ont classé leur étude sous trois chefs, qui concernent le rapport entre le citoyen et le loisir, le loisir et le comité et finalement le loisir et la fédération. Voici donc les principales idées émises lors de ce colloque.
Tout d'abord, en ce qui concerne le loisir et le citoyen, vœux et quelques résolutions qui ont été prises. Le citoyen se doit de s'éveiller face aux loisirs, et il doit apporter une bonne participation. De plus, il doit apporter son aide aux loisirs, soit par son appui financier, soit en travaillant de sa propre personne.
Pour ce qui est du loisir et du comité central, le comité se doit de bien informer les citoyens

sur ce qui est décidé et sur ce qui est réalisé. Il peut le faire par des réunions ou par les différents médias d'information, ou encore par tous les moyens accessibles à la population.
Le comité devra travailler à trouver et à réaliser ce que les citoyens désirent vraiment, soit par des réunions, soit par d'autres rencontres ou les citoyens peuvent librement s'exprimer.
Le troisième point à l'étude concernait le loisir et la Fédération. La Fédération est un service dont les différents comités de loisirs ne peuvent se passer. C'est pourquoi on veut que la Fédération fasse un effort de planification, qu'elle se fixe des

objectifs qu'elle communiquera par la suite aux citoyens.
On demande à la Fédération de bien représenter les organismes de loisirs du centre du Québec, et de dialoguer avec ces mêmes organismes. On demande aussi à la Fédération de fournir des services bien précis comme l'information, l'animation et la consultation, le regroupement, la formation, la recherche et la coordination.
En fait, ce que l'on désire réellement, c'est d'unir les efforts qui sont dispersés ici et là, pour avoir un rendement plus efficace et plus rapide dans le domaine des loisirs.

Au conseil de Plessisville

Étude de la réorganisation du contrôle d'alarme

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un prix de \$7,400 a été soumis pour la réorganisation du système d'alarme à Plessisville. La firme qui a fixé ce montant pour la réalisation de ce projet souligne que les frais d'installation d'appareils n'est pas compris dans la somme demandée. Après un premier examen de la proposition, Son Hon. le maire Marcel Collin et les conseillers ont décidé de faire une étude plus élaborée de la question avant de donner leur approbation.
MM. Roger Dubois, Marc-Aurèle Bergeron, Gérard Goulet et Irène Boivin étaient les collègues du premier magistrat de Plessisville présents à l'assemblée au cours de laquelle on en est venu à cette conclusion sur le projet.
Son Hon. le maire Marcel Collin a été autorisé à signer le procès-verbal d'un bon usage de terrain. Ce bon usage concerne la ville et M. Marcel Belleville, industriel. Ce procès-verbal a été préparé par M. Michel Benjamin, arpenteur, qui a exécuté les travaux de recherche sur les terrains. M. Belleville est le président de Belleville inc. où l'on se spécialise en modélisme pour l'industrie de la métallurgie.

pal de Plessisville, a été chargé d'aviser un contribuable que sa plainte ne pouvait être prise en considération par les édiles. Ce contribuable avait adressé, par lettre recommandée, une réclamation pour dommages causés au sous-sol de sa résidence. Le refoulement des eaux aurait causé ces dommages.
Les édiles ont établi que ces inondations auraient pu être évitées si un clapet de retenue avait été installé par M. Emuis Bolduc, le plaignant. Des maisons voisines ayant un sous-sol au même niveau et où un clapet de retenue est installé n'ont pas été affectées par les inondations. On recommande à M. Bolduc de munir son système d'égoûts d'un tel appareil.
Un coupe-feu
Le conseil municipal de Plessisville a pris en considération une recommandation faite par le ministère des Terres et Forêts du Québec. Cette recommandation consiste à organiser un coupe-feu autour du dépôt municipal.
Les détails contenus dans les instructions de Québec stipulent que ce coupe-feu doit être établi dans le plus bref délai possible afin de prévenir les risques d'incendie pour les boisés avoisinants. Le surintendant de la ville, M. Donatien Thibault, a été chargé de donner suite à cette recommandation.

Plainte renvoyée
M. Benoit Laliberté, secrétaire-trésorier du conseil municipal

Etude de M. Gilles Guay à Plessisville

Le Centre des loisirs est un actif très précieux

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le directeur général du service de la récréation de Plessisville, M. Gilles Guay, a complété une étude sur le Centre des loisirs et donne la définition du rôle que doit jouer un tel établissement. Il précise: "Un centre de loisirs est une maison de développement des loisirs pour tous. On entend par un tel centre une organisation qui, avec la collaboration des usagers, s'efforce à résoudre les problèmes propres (loisirs) de la population géographique de Plessisville."
Dans son communiqué, M. Guay ajoute: "On atteindra ce but en mettant à la disposition de tous, dans des locaux appropriés, un ensemble de services

et de réalisations collectives à caractère éducatif, social, culturel, physique. Il est important que ces services soient animés par des personnes compétentes et responsables de la marche générale des activités du Centre des loisirs. Ces animateurs doivent veiller à assurer des permanences régulières et, si possible, y résider", précise M. Guay.
Le directeur général de la récréation fait ensuite remarquer: "Le champ d'action propre au Centre des loisirs, maison de développement pour tous en loisirs, est essentiellement l'éducation, l'emploi et l'organisation des loisirs, mais à mesure que de nouveaux besoins se font

sentir dans la population", fait remarquer M. Guay.
La définition faite par M. Guay se poursuit ainsi: "Le Centre des loisirs se doit de répondre à ces buts. C'est pourquoi il comporte non seulement des réunions d'étude, mais aussi faire que des équipes sportives, des ateliers de bricolage, des groupes musicaux dramatiques, des excursions dirigées et suivant les nécessités, les besoins de notre endroit Plessisville, un service d'accueil, de renseignements, de conseils, voire l'hospitalité dans ce Centre des loisirs. Les possibilités qui s'offrent au Centre des loisirs sont, pour ainsi dire, inépuisables", conclut M. Gilles Guay.

Le sous-ministre fédéral au congrès de la Légion

La charte des anciens combattants est plus complexe qu'on le croit

Comme il en avait été question la semaine dernière, nous entamons la publication, aujourd'hui, du premier de deux discours qui ont été prononcés lors du congrès provincial de la Légion canadienne, tenu au Centre civique de Ville Lasalle.

ajouter que ce dernier congrès vient de passer à l'histoire de la Légion. Il va sans dire que la présente publication n'est qu'un résumé du discours prononcé au 33e congrès provincial, par M. J. S. Hodgson, sous-ministre fédéral des Affaires des anciens combattants.

Après avoir salué le président du congrès, les invités et l'assistance, M. Hodgson a transmis les vœux de l'hon. Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants, adressés à toute la direction et les membres du Québec.

"L'absence de M. Dubé est regrettable, cependant, c'est un avantage pour moi, ayant, pour la première fois, le plaisir de m'adresser à une importante association d'anciens combattants depuis ma nomination. Je suis d'autant plus heureux de prononcer cette allocution à Montréal, où je suis né."

Ces allocutions sont d'une importance capitale, et on peut

A Princeville

Les accidents ont fait neuf blessés en juin

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le rapport du directeur du service de la police de Princeville, M. Jacques Rivard, pour le mois de juin, indique que des enquêtes ont été ouvertes sur 12 accidents de la circulation. Ces accidents ont fait neuf blessés, dont l'un est encore hospitalisé. Quant aux pertes matérielles causées par ces accidents, elles sont estimées à \$4,000.

dépassant les limites permises est un point sur lequel la Sûreté municipale de Princeville donne toute son attention, principalement dans le secteur du parc municipal, aux limites nord de la ville. Un ex-ministre s'y est fait prendre ces jours derniers et a eu à payer l'amende comme tout autre qui ne se conforme pas aux règlements. Un radar est en service et établit de façon précise, la vitesse des autos.

Recommandations pouvant être mises en oeuvre avec ou sans mesures législatives, selon la portée de chacune. Cette étude a été menée par un comité interministériel constitué à cet effet et dont le rapport a permis au gouvernement de préparer des documents justifiant sa prise de position au sujet de ces recommandations.

En continuant, M. Hodgson a spécifié: "Depuis mon entrée au ministère, j'ai appris que ces mesures législatives, qui constituent la Charte des anciens combattants, sont d'une portée beaucoup plus grande et ont

Les autres faits principaux notés sur le rapport de M. Rivard sont: trois arrestations pour avoir troublé la paix dans des endroits publics, une autre pour conduite dangereuse. Une enquête a aussi été ouverte sur un délit de fuite.
La vitesse excessive où cela

beaucoup plus complexes qu'on le croit."
"L'envergure de cette charte, en général, la générosité de ses dispositions, l'efficacité de son application, viennent de la méconnaissance des avantages offerts et des réalisations qu'elle a rendues possibles. A vrai dire, le sujet ne prête pas à controverse et, pour reprendre une expression connue, "pas de nouvelle, bonne nouvelle."
"Cette situation est devenue évidente il y a environ un an. En effet, dans des lettres aux rédacteurs, des articles et même des éditoriaux, on laissait entendre que près de 25 ans s'étaient écoulés depuis la fin de la seconde Guerre mondiale, les anciens combattants étaient censés avoir tous été réadaptés et que le ministère des Affaires des anciens combattants n'avait plus aucune raison d'être."
"Combien de temps encore le ministère continuera-t-il à exister? Il s'agit là d'une décision d'ordre politique que nos autorités prendront en temps opportun, j'en suis sûr."

Toujours en parlant de la charte, M. Hodgson a précisé qu'elle comprenait un vingtaine de mesures législatives dont la plupart relèvent du ministère des Affaires des anciens combattants. Les avantages découlant de ces mesures peuvent se ranger dans deux grandes catégories: d'une part, la réhabilitation des militaires, d'autre part, atténuer autant que possible, les méfaits de la guerre chez l'homme.



(Photo Le Nouvelliste)

L'Aquathèque est le rendez-vous de la jeunesse

C'EST DANS UNE AMBIANCE appropriée aux activités de la jeunesse que l'"Aquathèque" ouvre ses portes trois fois par semaine, à Princeville. Des jeunes ont eux-mêmes aménagé, décoré, et meublé ce local situé dans le "Fenil", vaste pavillon qui s'élève sur le parc municipal. Un programme de musique et de diverses activités récréatives est à la disposition des jeunes, le jeudi soir, le samedi soir et le dimanche après-midi. La Commission

municipale des loisirs a contribué à cette réalisation. L'équipe de jeunes qui a mis "la main à la pâte" comprend Miles Gisele Boisvert, Carole Lecours Diane Gaulin, Nicole Jacques, MM. Simon Baril, Guy Côté, Laurent Carrier et Jean-Claude Leblanc, ce dernier est le décorateur du groupe. Sur la photo, on voit les huit membres de l'équipe au travail dans l'"Aquathèque."